Editorial

mars **2016**

Jean-Henri Compère : Président

Ma plus grande satisfaction cette année est le nombre croissant de nouveaux membres qui rejoignent notre belle association, ce qui nous montre que nous sommes dans la bonne voie, merci à tous ces nouveaux, et merci aux anciens d'avoir permis de nous rejoindre.

Nous avons organisé cette année différents stages au cours de l'année, doublage voix, doublage de voix chantées, doublage de voix de pub. À tous les participants et j'espère que ces stages vous ont été profitables.
Nous avons été présent dans différents festivals tout au long de l'année, job's day, BCF, festival du court métrage, pour donner des initiations de voix de doublage, faire des débats, à chaque fois nous avons été bien reçus.

Nous sommes toujours consultés par le fonds Norma Joossens, qui vient en aide aux artistes retraités, mais nous avons du mal à trouver des artistes en difficulté pour pouvoir les aider. De nouvelles idées sont des chèques-taxi,l'achat d'abonnements de théâtre, l'achat de titres-services, si vous avez des idées n'hésitez pas à nous les envoyer, si vous connaissez des personnes dans le besoin, n'hésitez pas à nous le signaler, en toute confidentialité.

Le projet « mémoire de l'Union » est toujours en cours, même si nous devions cette année le faire avec Suzy Falk qui nous a quittés trop tôt, mais nous sommes en contact avec quelqu'un d'autre pour pouvoir poursuivre cette belle initiative.

Le bilan de notre récolte des petits sabots ne sera pas à la hauteur des autres années, la raison principale de ce manque de soutien nous vient de l'alerte « quatre » qui a sévi au cours du mois de novembre et dont les effets ont perduré pendant tout l'hiver.
Merci à tous les théâtres participants d'avoir permis, malgré tout, une récolte satisfaisante.

Pour le futur, nous allons continuer à organiser des stages toute l'année: stage d'écriture, de coaching personnel, de voix pub, de marionnettes, de tango, de casting, de travail devant la caméra merci à tous les organisateurs et tous les participants pour ces belles initiatives.

Nous serons, comme chaque année, présent dans les différents festivals, et nous continuerons d'être vigilant pour suivre avec attention toutes les avancées et toutes les discussions pour la valorisation et la défense de nos artistes.

Sommaire

Union des artistes du spectacle

Editorial ---------- 1

Nouveaux membres ---------- 4

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 7 mars 2016 ----- 23

Collectes des petits sabots 2015-2016 : résultats ---------- 27

Fonds Norma Joosens ---------- 28

Le cahier de l'Union : politiques culturelles ---------- 29

Faire face à l'horreur ! ---------- 40

Stages de l'Union ---------- 43

Dario Fo fête ses 90 ans ---------- 45

Remerciements ---------- 47

La gratuité dans les théâtres ---------- 48

Infos utiles ---------- 49

Naissances ---------- 50

Hommage : Romano(**Jacques Roman**)---------- 51

Avantages offerts et demande d'admission ---------- 60

Nouveaux membres

“La grande force de l’Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d’hier, d’aujourd’hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l’avenir de l’Union, celui des artistes, plus fort que jamais !”

UNION DES ARTISTES

Vous aussi parrainez de nouveaux membres !

Photocopiez le formulaire d’adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page ou téléchargez-le via notre site. Renvoyez-nous le formulaire complété et signé par l’artiste qui souhaite nous rejoindre, ainsi que par un ou deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ?... Vous pouvez également nous demander des formulaires d’adhésion par fax, par téléphone, par courrier...

Nouveaux membres

Lindsay **Ginepri**

Lindsay Ginepri est une jeune comédienne. Oui, mais pas une jeune première évanescente. Elle envoie du bois, comme on dit ! Ou si vous préférez « elle y va à fond », « elle déchire », « elle a la classe totale ».

Elle a d'ailleurs eu l'occasion de le prouver sur scène au Manège.Mons, au Théâtre du Parc, à l'Océan Nord, à Bussang, en Italie,… grâce à des metteurs en scène comme Lorent Wanson, Emilie Maréchal, Vincent Goethals, Brigitte Bailleux,…

Cela en surprendra quelques-uns mais si je connais Lindsay, c'est avant tout pour avoir beaucoup dansé avec elle : au Conservatoire d'abord, pendant 3 mois intensifs avec Edith Depaule, puis plus tard lors d'un workshop de la compagnie Ultima Vez.

Nous n'avons toutefois pas fait que danser ; nous avons aussi joué à deux la totalité de *La Vie est un Songe* de Calderon en 5 minutes chrono, et chanté en boucle le tube interplanétaire *Eustorgue III, roi de Pologne*… C'est vous dire si nous avons toutes les frites dans le même sachet !

A propos de chant, Lindsay a aussi participé deux ans durant à feu les Ateliers de la chanson avec Pascale Vyvère, Daphné D'Heur ou Martine Kivits.

Autant de raisons pour lesquelles je me devais de la parrainer. C'est désormais chose faite, et avec beaucoup de plaisir !

Thibaut Delmotte

Anne-Isabelle **Justens**

Une incroyable mémoire du texte, une oreille musicale absolue, quelques belles années de pratique du violon, une candidature en communication engrangée au passage, un parcours exemplaire au Conservatoire de Bruxelles, déjà quelques bien jolies prestations dans des univers aussi variés que ceux de Feydeau, Daniel Danis, Shakespeare (aux côtés de Yoshi Oïda), Sacha Guitry ou l'Auberge du Cheval blanc!

Oui, elle chante aussi!
Une joie de vivre incomparable, un rire qui l'est tout autant, une énergique volonté de faire des expériences et de proposer un oeil aiguisé de metteur en scène et le souci du détail pour faire avancer le travail et les gens.

Grâce à tout cela, elle connaît et fait voir un vrai plaisir à se retrouver sur une scène parce que le plus important, pour elle, c'est de raconter quelque chose et de voir le spectateur, petit ou grand, sortir du théâtre ému et grandi.

Elle a tout d'une artiste, Anne-Isabelle, et moi, qui partage non seulement sa passion du spectacle mais aussi sa vie, j'ai tout un plaisir de lui souhaiter la bienvenue à l'Union.

Jean-Louis Danvoye

Serge **Larivière**

Je suis heureux et fier de parrainer Serge que je connais depuis bien longtemps déjà et avec qui j'ai partagé de nombreux moments de vie, parfois de plateau. Retrouver Serge à l'Union, c'est une bonne nouvelle pour tout le monde !

Serge a joué dans une quarantaine de films et téléfilms en France et chez nous, dont notamment : « le Nouveau Testament »et « Mister Nobody » (Jaco Van Dormael), Henri et « Quand La Mer Monte » (Yolande Moreau), « Le Grand Soir » et « Mammuth » (Benoît Delepine), « Comme un Chef » (Daniel Cohen), « La Tête en Friche » (Jean Becker), « La Loi de Murphy » (Christophe Campos), « Le Dernier pour la Route » (Philippe Godeau), « Séraphine « (Martin Provost), « Le Silence de Lorna » (Frères Dardenne), « La Possibilité d'une île » (Michel Houellebecq), « Coquelicots », « Komma » et « un Honnête Commerçant » (Philippe Blasband), « Les deux Mondes » (Daniel Cohen), « Ultranova » (Bouli Lanners), « Le Couperet » (Costa Gavras), etc.

Il a été partenaire de Poelvoorde, Depardieu, Yolande Moreau, Jean Reno, François Cluzet, Marie Trintignant, Jean Rouve, Elie Semoun, Benoît Magimel, Bouli Lanners, Arno, etc.

Au théâtre, Serge a participé à beaucoup de spectacles et revues mis en scène par Charlie Degotte. Il a aussi travaillé sous la direction de Philippe Blasband, Beno Besson, Lambert Wilson. Enfin, il a participé à une longue et passionnante aventure avec Joël Pommerat avec qui il a fait deux spectacles qui ont tourné un peu partout : « Ma Chambre Froide » et « Cercles/ Fictions » (Théâtre de l'Odéon, Bouffe du Nord, Théâtre National, etc.)

Sous ses qualités très personnelles de personnage ancré en « belgitudes » diverses, parfois réservé, souvent déjanté, Serge recèle de nombreuses palettes d'un jeu dont Joël Pommerat lui a probablement permis de nous montrer toute l'étendue sur scène !

Bienvenue à l'Union, Serge !

Pierre Dherte

Sebastian **Moradiellos**

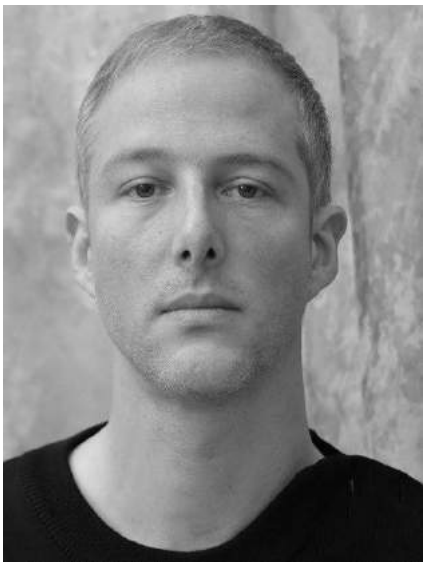

Le parcours de Sebastian, l'a amené tout naturellement au métier qu'il fait aujourd'hui : coach et directeur d'acteur de talent.

Sebastian a fait ses études au Conservatoire de Bruxelles et a obtenu son premier prix en 2002.
A sa sortie du Conservatoire nous avons pu le voir jouer au Poche dans « No man's land » à Villers-La -Ville dans « Macbeth » au Karreveld dans « Cyrano ».

Il s'est aussi orienté vers la mise en scène dans divers théâtres : « l'Arrière scène », au théâtre le Public, à Spa, au Jardin Passion à Namur…
Directeur de casting maintenant reconnu en Belgique , c'est grâce à lui que nous découvrons de nouveaux « petits » talents !

Spécialisé dans les castings enfants il a la manière de faire sortir le naturel et la spontanéité de ses jeunes recrues. Mais il a aussi fait découvrir des comédiens de tous âges dans diverses productions
Pour en citer quelques unes : « Les profs 2 » Boule et Bill 2 » « L'éternité » , « Tamara » « Deephan » « Le journal d'une femme de chambre ».

C'est en 2011 qu'il commence son travail de directeur de casting mais, c'est il y a peine quelques mois, que celui-ci devient indépendant et nomme sa société *Mcasting*
Sebastian nous fait l'honneur cette année d'organiser pour l'Union des Artistes un stage « casting director » en septembre , déjà plus de 20 personnes inscrites !

C'est à ton tour d'être ma jeune recrue Sebastian ! Bienvenue à l'Union , ta marraine Julie.

Julie Basecqz

Lormelle **Merdrignac**

Un prénom doux comme un palet au beurre, un nom qui claque comme une vague sur la côte de granit… à l'image de l'étendue de la palette de Lormelle Merdrignac, la plus belge des comédiennes bretonnes ou la plus bretonne des comédiennes belges.

Après avoir roulé sa bosse de son Dinan natal jusqu'au nord de la France, voilà dix ans qu'elle explore à vélo notre plat pays. En effet, après des études à Rennes, Roubaix, Lille, elle choisit notre pays pour obtenir son Master au Conservatoire d'art dramatique de Mons. Eclectique, gourmande de tout, elle s'adonne à toutes sortes de disciplines théâtrales, des marionnettes au théâtre, de la danse à l'improvisation, du clown au théâtre de rue, du théâtre pour enfants au théâtre pour adolescents.

Elle a développé une belle générosité pédagogique à la fois dans les ateliers qu'elle donne aux enfants, ados et adultes, mais aussi dans les spectacles du Théâtre de la Chute : *L'étranger* et plus récemment dans « *On ne badine pas avec l'amour* » où j'ai eu le plaisir de la croiser sur les planches et où j'ai pu apprécier son talent, sa vraie gentillesse et ses balles de tennis. Quelle belle recrue pour notre Union !

Bienvenue à toi, Lormelle!

Vincent Raoult

Michel **Kacenelenbogen**

La plus que bienvenue à toi, cher Michel K... le reste, je sais l'épeler depuis ma première année de Conservatoire à Bruxelles.

L'idée de lui écrire un sonnet pour vous le présenter m'a traversé l'esprit mais l'on m'a dit de faire court...

C'est donc en haïku que je le ferai :

Son automne débute,
L'hiver fera son printemps,
Léthé s'en souvient !

Et pour ceux qui ne le connaissent pas du tout...que faites-vous là ? Foncez au théâtre Le Public !

Merci Michel K de nous faire vivre à côté des oiseaux au lieu de nous faire croire que tu nous donneras des ailes.

Magali Genicq

Nabil **Missoumi**

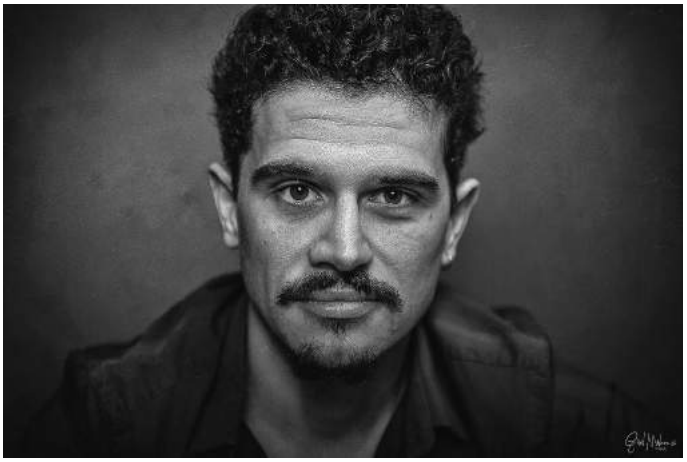

J'ai rencontré Nabil en 2011 lors d'une lecture d'un texte de Layla Nabulsi, « Molière 14 ». Molière sortait de sa tombe et tombait sur deux jeunes des banlieues, assez effarés de cette rencontre inattendue, il faut bien l'avouer !

J'avais été très impressionné par le tempérament professionnel de Nabil, à la fois direct et d'une spontanéité de ton amenant à un jeu particulièrement juste et toujours associé à une analyse argumentée des situations traitées. Depuis, Nabil poursuit un parcours intéressant.

Nous avons eu l'occasion de nous retrouver dans la série RTBF, « A Tort ou à Raison ». Au cinéma, il a tourné dans un très beau film, « Le chant des Hommes » de Bénédicte Liénard et Mary Jimenez. Au théâtre, il poursuit un travail de recherche et de création où il exprime toute sa potentialité, que ce soit avec Michel Bogen dans « La vie devant soi » ou dans des spectacles plus expérimentaux avec le « Laboratoire de théâtre » de Yaoundé en encore pour des spectacles dédiés aux jeunes publics.

Bienvenue Nabil !

Pierre Dherte

Hélène **Pimont**

Comédienne, clown,... Hélène Pimont a de nombreuses cordes à son arc : formée au Conservatoire de Mons, dans la classe de Frédéric Dussenne, elle se rend en erasmus à l'école de théâtre visuel de Jérusalem.

Par ailleurs titulaire d'un diplôme littéraire, elle suit de nombreux cours et stages de chant, joue de la guitare, du piano, du violon, danse, jongle, et s'essaye même aux marionnettes !

Sur scène elle voyage aux quatre coins du monde : en Colombie, en Equateur, au Népal, à Paris, Jérusalem, Avignon, Toulouse, dans le nord de la France, et bien sûr en Belgique.

Vous l'avez peut-être vue l'an dernier dans la dernière création de la compagnie des Nouveaux disparus : « Le mariage de Lila ». Sinon vous la verrez sans doute bientôt...

Bienvenue à l'Union des Artistes, Hélène !

Thibaut Delmotte

Agnieszka **Ladomirska**

Seuls les plus « polonophiles » d'entre vous parviendront à prononcer son nom du premier coup, mais rassurez-vous ce n'est pas aussi compliqué que ça en a l'air.
Née dans l'est (de l'Europe) elle a grandi dans le nord (de Bruxelles), et étudié le théâtre dans le sud (de la Belgique).

C'est donc au Conservatoire royal de Mons, dans la classe de Bernard Cogniaux, qu'elle rencontre Christophe Sermet, Julien Roy, Ingrid von Wantoch Rekowski, Guy Pion, Michaël Delaunoy et bien d'autres.

Elle a également suivi bon nombre de formations complémentaires en danse, mais aussi en chants archaïques, chant lyrique et chant choral.

Sur scène elle a travaillé avec Michel Kacenelenbogen, Jasmina Douieb et Serge Demoulin, et a créé dernièrement un spectacle en polonais ! Elle est également assistante à la mise en scène.

Vous la croiserez sans doute bientôt à l'Union ou ailleurs, mais ce ne sera jamais un lundi… pour elle lundi c'est toujours plus tard. Autant le savoir !

Sa marraine est Denise Yerles.

Bienvenue Agnieszka !

Thibaut Delmotte

Patrizia **Berti**

Benvenuta Patrizia ! Cara Patrizia, benvenuta ! Ti auguro ogni bene e tanto successo come membro dell'Unione degli Artisti… !

Et hop là, ma toute lumineuse, voici notre langue maternelle qui refait surface, comme souvent entre nous immanquablement… je ne pouvais m'empêcher de te souhaiter la bienvenue d'abord de cette façon et de tout cœur. Que ton talent et ta capacité de travail trouvent au sein de l'Union de quoi s'épanouir encore et encore… de manière multiforme et profonde et intense comme à chaque fois que tu plonges dans la réalité des choses et des êtres…

Quelle chance de t'avoir eu (un peu) comme élève au Conservatoire d'Art dramatique de Bruxelles dans la classe de Pierre Laroche dont j'étais parmi les chargés de cours…
Dès ces premiers moments où nous avons échangé nos compétences j'ai mesuré les tiennes et, impressionné, j'ai tenté, avec ton concours éclairé et volontaire, de cheminer à tes côtés dans le but de t'aider à peaufiner tes dons. Aujourd'hui tu es une professionnelle accomplie.

Ton curriculum l'atteste, ton parcours le raconte, ton humilité le prouve et les professionnels avec qui tu as la chance (réciproque) de travailler te redemandent tant ils perçoivent à chaque étape ta valeur.

La voix, son chant, sa pose; la diction, la déclamation, le vers français, l'art subtil de l'interprétation, le jeu et ses innombrables techniques, le cinéma, la radio, le doublage… et aussi la lecture avisée, le choix des textes, la découverte de nouvelles écritures, de nouveaux auteurs, leur traduction, grâce à ta connaissance des langues… tu explores et tu te donnes sans compter à la découverte de toutes les facettes de notre polyvalent et complexe métier… rien ne t'intimide ni ne te décourage, aucune fatigue ne t'épuise, aucune relation ne te déçoit puisque patiemment tu les cultives toutes et les rend plus riches de ton apport humain, interpellant et questionnant…

Quelle naturelle nécessité d'exigence t'anime ! Continue ma généreuse ! Et merci !

Tutto tuo,

Pietro Pizzuti

Alessandro **Bevilacqua**

Alessandro est un comédien aux multiples facettes**;** dès son enfance il s'intéresse au théâtre et après un master au Conservatoire de Bruxelles il se spécialise dans le doublage. Véritable voix caméléon, il passe comme par magie d'un personnage à un autre et prête régulièrement sa voix dans des films, téléfilms et dessins animés**;** il interprète notamment presque tous les guests d'une série très connue sur cartoon network : « Adventure time »

Il reçoit son Premier prix au Conservatoire de Bruxelles en 2001. On a pu le voir sur scène notamment au théâtre du Parc et avec de grands metteurs en scène comme Jean-Claude Idée ou encore Charlie Degotte .

Il se produit également seul en scène ou encore avec son ami d'enfance**,** Raphaël Angelini**,** qui l'accompagne musicalement.

Il devient en même temps professeur d'art dramatique à Anderlecht, s'équipe d'un « home studio » professionnel d'où il enregistre des voix à distance.
Internet le passionne également ; il y développe un blog traitant du doublage et de la voix « off » et anime des « vidéos conférence ».

Drôle, généreux ,talentueux, outre son talent, nous sommes également sensibles à sa simplicité et à son enthousiasme.

Nous lui souhaitons bienvenue à l'Union et encore beaucoup de merveilleux moments artistiques.
Cher Alessandro, nous sommes fières d'être tes marraines.

Carine Seront et Julie Basecqz

Joëlle **Franco**

Bienvenue Jo,

Il était temps...! Allez hop là...! C'est fait...! Membre de l'Union, enfin!!! Tu es toute pardonnée pour ce léger retard... et surtout toute félicitée d'en faire à présent partie...

Tu sais bien que je sais qu'entre ton adorable petite Nina dont tu t'occupes comme une maman modèle et ton parcours de comédienne, sans parler de tes compétences d'experte-comptable et d'assistante à la mise en scène... tous engagements que tu mènes ardemment... il te reste peu de temps pour t'adonner à d'autres joies.
Merci de nous avoir rejoint. L'Union trouvera en toi un membre attentif, pertinent et toujours positif.
A l'image de la complicité que tu m'as permis de nouer avec toi depuis de belles années... que ce soit dans ta superbe Corallina de la « Serva Amorosa » de Carlo Goldoni au Théâtre Le Public où j'ai eu la chance de diriger ton talent de comédienne volcanique comme un petit Vesuvio et fine comme une dentelle de Bruges... ou dans les projets de mise en scène des textes d'Ascanio Celestini avec notre ami et compagnon de route Angelo Bison, comédien exceptionnel , dans lesquels tu m'as accompagné fidèlement...

Je puis te confirmer que la fréquentation de ta personne est d'une luminosité et d'une énergie positive, contagieuse...! Encore te retrouver donc...! Et pour longtemps...sur ta belle route ! Merci à toi... chère Joëlle, a presto...!

Tuo padrino Pietro

Pietro Pizzuti

Valérie **Bauchau**

Valérie a foulé pratiquement toutes les scènes de théâtre belges sous la direction de metteurs en scène aussi nombreux que différents (F. Dussenne, Ph. Sireuil, M. Liebens, M. Bogen, C. Delmotte, etc.) dans un répertoire tant classique que contemporain (Koltès, Molière, Marivaux, Marie N'Diaye, Lagarce, etc.).

Elle se produit également en France où dirigée par Jean-Claude Berutti elle a joué à la Comédie Française et à la Comédie de St Etienne. Elle a été nominée deux fois en tant que meilleure actrice aux prix du théâtre. ("Yes, Peut-être" de Duras et "Le Silence des Mères" de P. Pizzuti). Bien que son activité soit essentiellement théâtrale, elle travaille néanmoins pour la télévision et le cinéma et on peut la voir dans plusieurs films et téléfilms, dont notamment "Miss Mouche", long-métrage réalisé par Bernard Halut. Au delà des genres, c'est à un théâtre « qui fait débat » qu'elle cherche à être fidèle.

Valérie fait partie des meilleures comédiennes de sa génération. Chaque fois que je la vois sur scène, je suis étonné par sa double qualité de maitrise technique de l'interprétation doublée d'une sorte de folie théâtrale très personnelle qui font de ses personnages des êtres en perpétuel équilibre entre raison et déraison. Décalage cependant toujours en phase avec la réalité du monde qui nous entoure !

Bienvenue à toi Valérie !

Pierre Dherte

Stephane **Oertli**

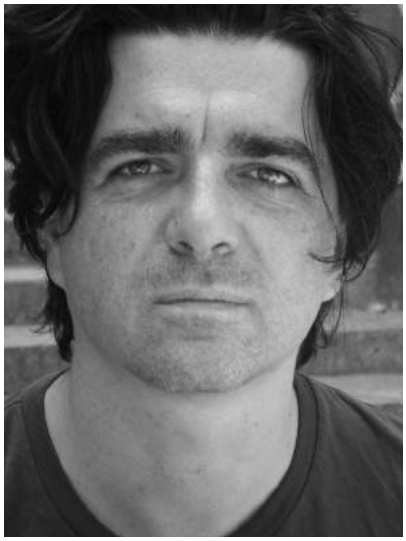

J'ai eu la chance de tourner l'année dernière dans la première réalisation de Stéphane et ce n'est que le début d'une aventure, car nous avons quelques projets... depuis des années maintenant, je travaille souvent avec Stéphane en studio de doublage ainsi qu'avec son fils !
En 1991 Stéphane est cofondateur avec Joëlle Sevilla et Alexandre Astier (Kaamelot) de « La traite des planches », une compagnie de théâtre musicale itinérante.

Comédien, metteur en scène, auteur compositeur Stéphane crée sa compagnie, « Fraction asbl », en 1998, avec laquelle il produit plusieurs spectacles. Il monte « C'est arrivé demain » d'après « les récits de femme » de Dario Fo et Franca Rame, et obtient le prix du meilleur spectacle 1998. En 2000 il rencontre Emuntas Nekrosius, personnage fondamental dans son parcours avec qui il fera une tournée de 2 ans et plus de 100 représentations de « la Mouette » de Anton Tchekhov. En 2001 il met en scène avec Anna Romano et Benedetta Frigerio « Ciment, Cemento, Zement » d'après Heiner Müller. Parallèlement, il se lance dans l'écriture d'un livret d'opéra autour de « Barbe Bleue », spectacle qui sera mis en scène en 2007 dans le cadre du projet européen Prospero.

Comme comédien, Stéphane Oertli a notamment joué et produit avec FRACTION « Oxygène » d'Ivan Viripaev dans une mise en scène de Galin Stoev. Ce spectacle tournera pendant 4 ans et fera plus de 150 dates. En 2009 il écrit « les Pointes mortes » et « le Pantalon de Zhuang » qui fait actuellement l'objet d'une adaptation pour le cinéma .

Artiste associé et programmateur sur la saison 2009/2010 au poème, il écrit et monte « Peny Alone ». En 2010 il écrit la pièce « Brutus mon frère ! » dans le cadre d'une résidence à la Maison Mainou à Vandoeuvre en Suisse. Sur les années 2011 et 2012, il travaille avec Philippe Lüscher sur trois spectacles, « La campagne » de Martin Crimp, « Gomorra » d'après Roberto Saviano et « la Nouvelle Héloïse » d'après Jean-Jacques Rousseau. En 2012, il travaille également avec Nicolas Musin dans un spectacle de danse-théâtre autour d'Isadora Duncan.

Enfin pour le moment, il prépare "le Couloir des pas perdus" avec Laurence Moletta sur base de textes qu'il a écrits et continue ce projet de tournage top secret dont nous ne pouvons encore rien vous révéler. A bientôt en studio ou ailleurs, Stéphane.
Ta marraine,

Julie Basecqz

Yassine **Fadel**

Cet autodidacte belgo-marocain encore très jeune a déjà tourné dans de nombreuses productions américaines, canadiennes et européennes ! Qui dit que les artistes ne sont pas doués pour leur promo? Sur internet il est partout. Yassine a son propre site, ses agents en Italie, en France, au Royaume-Uni et pleins de liens Youtube, sa page IMDB, son showreel ….

Yassine tourne depuis 2011, pour citer quelques films récents que vous connaissez sûrement : « The kidnapping Freddy Heineken “ avec Anthony Hopkins, « The Expatriate”, “Rising voices” et bientôt en salle : « Isola che non c’è ” dont il tient le rôle principal.

Ce n’est pas tout « Ustica » en salle aussi le mois prochain, la série anglaise « The Missing” ou encore le télé-film français : « Meurtre au carnaval de Dunkerque », attendez vous à le voir très bientôt sur vos écrans car il est actuellement en préparation d’une série belge !

Son talent a été prouvé lors de sa nomination dans la catégorie prix du jury au Diwan Awards en 2014 .
Très curieux de découvrir d’autres facettes du métier, je l’ai croisé en Belgique figurez vous, dans des studios de doublage !

Depuis à peine quelques mois il entame sa première expérience théâtrale avec « Un homme Libre » de Malika Madi ,et en tant que réalisateur il est en préparation de son court-métrage qui sera tourné au Maroc et en Belgique . Ouf, voilà c’est tout mais c’est déjà bien assez …

Alors bonne chance pour tes projets futurs et bienvenue à l’Union, Yassine !

Julie Basecqz

Guy **Theunissen**

Notre première rencontre de plateau avec Guy remonte à un spectacle de Daniel Decot, « Adem », d'après R.W. Fassbinder aux Brigittines. C'était en 1992 ! Depuis, Guy poursuit un travail d'interprétation et de création, avec sa compagnie « La Maison Ephémère » qu'il rejoint dans les années 90 et dont il partage aujourd'hui la direction avec Brigitte Baillieux. Cette compagnie développe une éthique de coproduction avec des institutions ou compagnies africaines, notamment. Citons quelques créations : « La Résistante » et « L'Initiatrice » de Pietro Pizzuti, « Papiers d'Arménie » de Caroline Safarian, « Facteur Humain » de Thierry Janssen, « Celui qui se moque du Crocodile n'a pas traversé la rivière », « Dandin in Afrika » d'après Molière, « Des Cailloux et des pommes » de Thierry Janssens, ou encore « Charlie et les dji vos dji n'poo » au Festival de Huy ou « Yalla » un documentaire qui retrace la création du « Collier d'Hélène » au Sénégal. Beaucoup de ses spectacles se sont réalisés en coproduction avec le Théâtre Le Public.

Aujourd'hui, il poursuit sa carrière de metteur en scène et comédien en privilégiant les auteurs vivants et plus particulièrement les auteurs belges. Il développe sa collaboration avec des opérateurs et artistes africains et prête également sa voix au doublage de fictions et documentaires.

Bienvenue à l'Union, Guy !

Pierre Dherte

Delphine **Chauvier**

Après un premier prix au Conservatoire de Bruxelles en 2001, Delphine a joué pendant plusieurs années au théâtre, notamment dans le cadre des spectacles d'été en plein air, au Karreveld, à la maison de la Poésie à Namur et aux grottes de Han-sur-Lesse.

Elle a aussi fait de nombreux assistanats au théâtre du Parc avec Pierre Fox,au théâtre des Galeries et chez Volter.

Mais c'est dans les studios de doublage que je l'ai rencontrée; des dessins animés aux fictions, sa voix fait merveille. Cette petite boule d'énergie, toujours souriante, sera un magnifique atout pour l'Union.

Je suis très heureuse d'être ta marraine, Delphine.

Fabienne Loriaux

Alec **Mansion**

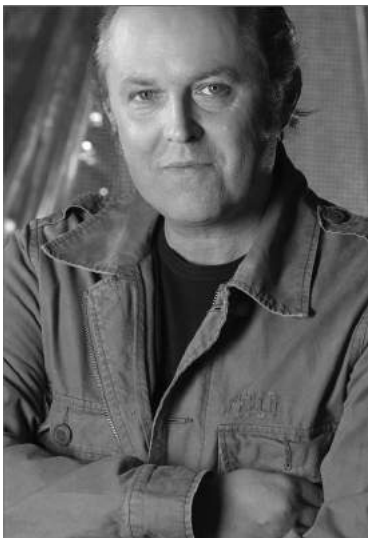

Doit-on encore présenter Alec ?
Pour ceux qui ont la mémoire courte, son plus grand succès vendu à plus d'un million d'exemplaires en France et en Belgique… "C'est l'amour". Vous l'avez tous un jour fredonné...
Tout commence avec un premier prix au Conservatoire de Liège où il étudie le piano, l'harmonie et le solfège...
Il débute en Belgique , compose en solo plusieurs titres qui deviendront numéro 1.
Après ces 2 premiers albums, d'aventures en aventures avec les plus grands , son bagout et ses idées originales et créatives ,c'est le succès que nous lui connaissons tous …
Entre 2007 et 2008 il part en tournée durant un an et demi dans toute la France avec la RFM Party 80, plus de 125 dates dans les Zéniths !
Boulimique de travail et de belles rencontres, il continue son travail de compositeur, crée son propre studio et compose pour les radios et les télévisions : habillages, campagnes publicitaires, musiques de films… Marc (son vrai prénom) se démarque et impose sa marque.
Alec est directeur musical de l'émission « The Voice » dès son lancement en Belgique. Il croise ces talents… Il croise surtout leur déception, leur mise sur le carreau…
Il reprend ses petits papiers après avoir vu trop souvent les petits mouchoirs…Il s'isole, écrit et compose l'opéra-rock « Hopes »… un projet artistique inédit en Belgique qui raconte l'histoire de deux jeunes artistes musiciens tiraillés entre leur passion pour la musique et la difficulté du quotidien. Plusieurs représentations sont programmées en novembre 2015 après des débuts plus qu'encourageants au Wolubilis.
Les attentats de Paris ont contraint Alec de se résigner à les reprogrammer et rebondir en s'associant avec Julien Lepers le « maître-chanteur » qui ajoute à ce show, bonne humeur, folie et satyre…

La tournée redémarre en avril au Cirque Royal de Bruxelles, à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve, au Théâtre Royal de Namur et au Palais des Beaux-Arts de Charleroi.

Espérons que les derniers événements tragiques survenus à Bruxelles n'auront pas raison du message porté par Hopes… www.hopes.be
Alec est en tournage jusqu'en juillet pour le film « Star 80 », une suite encore plus audacieuse et délurée. D'ici la mi-avril, Alec ouvre un nouveau studio d'enregistrement pub sous le nom merveilleux d' « un air de pub » .
Quelle chance de t'avoir comme marraine, bienvenue Alec !

Julie Basecqz

Charlotte **Mansion**

Une édition spéciale où père et fille s'affilient…

Un champ d'action qui se décline plus qu'au carré… Comédienne, scénariste, réalisatrice, photographe, chanteuse… Le sérail génétique de base est bon. Actor's Studio, Cours Florent, formation chez Yves Lavandier… Charlotte trace sa voix et sa voie dans la cordée de son papa, fier de sa nana.

Charlotte se spécialise pour l'instant dans le domaine vocal. Elle a participé à mon dernier stage d'initiation au doublage et mon étonnement fut à la hauteur de sa gentillesse : une voix gourmande, douce et jeune qui a séduit Kitchen Market… D'autres registres sont en marche, dynamiques et spitants, Charlotte est également une chanteuse fredonnant agilement ici et là au cœur des habillages et jingles qui ornent notre quotidien radiophonique.

Enfin, Charlotte a l'oeil… « Le chemin vers la nuit » écrit et réalisé par elle-même en combinant parfois la photographie de plateau.
Ponctuons cette riche et joyeuse entrée de Charlotte par ses projets entre courts métrages, clips et pubs avec des projets musicaux plein la tête et deux représentations déjà fixées à Namur pour son groupe : « Autumn-Butterfly ».

Bienvenue Charlotte !
ta marraine, Julie

Julie Basecqz

Compte-rendu de l'Assemblée Générale
7 mars 2016

Discours d'accueil de Jean-Henri Compère
Président de l'Union des Artistes du Spectacle

Jean-Henri accueille le membres par un discours où il passe en revue les points à l'ordre du jour. Il évoque les points forts de l'année 2015.*(cfr édito)*

Bilan et comptes
Carinne Delvaux

Bonsoir à tous,

Comme vous l'a dit, Jean-Henri, il m'incombe en tant que secrétaire-trésorière, de vous présenter les comptes de l' Union. Je suis en cela aidée par Jacques Monseu qui se charge de gérer les avoirs bancaires en « bon père de famille ».Les comptes de l'Union sont assez stables. Ils ont, cette année, été vérifiés par Mathilde Mazabrard et Michelangelo Marchese , que je remercie au passage pour leur collaboration. Dois-je vous rappeler qu'outre les frais de bureau et de fonctionnement , nous payons des allocations aux membres pensionnés qui ont cotisé pendant vingt ans et qui en font la demande. Je vous signale que les membres qui ne souhaitent pas bénéficier de leur allocation peuvent éventuellement la céder à un autre membre (et ce de façon anonyme).

L'Union verse aussi des primes de naissance et de décès et offre des prêts sans intérêt (après décision du conseil d'administration).

Pour offrir tous ces services aux membres , l'Union ne peut compter, comme rentrées d'argent, que sur:

Un petit subside de 2500 euros de la fédération Wallonie- Bruxelles
Les cotisations des membres
Les collectes des « petits sabots «
Les revenus de placements bancaires
Les éventuels legs (cette année nous avons reçu un legs de feu Lucienne Delvaux).

La collecte des petits sabots (j'en profite , au passage , pour remercier tous les collecteurs), aura, vraisemblablement rapporté moins cette année (tous les chiffres des recettes ne sont pas encore en notre possession). Les événements de novembre à Paris n'y sont pas étrangers…
Quant aux revenus des placements bancaires, je ne dois pas vous l'apprendre, ils s'amenuisent de plus en plus. C'est pour toutes ces raisons que nous aimerions, et Jean-Henri va vous en parler, augmenter quelque peu la cotisation . Cotisation qui n'a plus été revue à la hausse depuis une dizaine d'années. Je ne doute pas que vous serez conscients que nous comptons sur la solidarité de vous tous. SOLIDARITE qui est notre maître-mot à l'Union depuis sa fondation.

Merci de votre attention.

Intervention de Pierre Dherte

Pierre Dherte évoque les points importants en matière de politique culturelle de l'année écoulée.
Il expose également à l'assemblée les différentes interventions et implications de l'Union des Artistes dans ces nombreux dossiers.

Ces nombreux points sont repris en détail dans l'article « **le cahier des politiques culturelles** » , que vous trouverez plus loin dans ce bulletin.

Time-Line de l'Union par Magali Genicq

Magali présente aux membres de l'assemblée la Time-Line de l'Union, retraçant l'historique de l'Union des Artistes depuis sa création en 1927 jusqu'à nos jours. Cette Time-Line interactive sera consultable prochainement sur le site de l'Union. Magali invite les membres à apporter les suggestions ou autres corrections nécessaires.

Stages à venir par Julie Basecqz

Julie présente , en présence de plusieurs maîtres de stage, les différentes formations qui seront proposées aux membres en 2016. Elle signale que les inscriptions seront ouvertes en primeur à l'issue de l'assemblée générale. Ces stages sont détaillés dans un article de ce bulletin.

Augmentation de la cotisation annuelle

Suite à l'augmentation du coût des services et le montant de la cotisation n'ayant plus été revu depuis presque 10 ans, Jean-Henri propose de faire passer ce montant de 25 à 30 euros. Il propose aux membres de l'assemblée de procéder à un vote à main levée pour acter cette décision. Les membres votent à l'unanimité moins une abstention. Cette augmentation prendra effet en janvier 2017.

Nouveaux membres
Bernard Marbaix

Sandrine Henry
Valentin Dhaenens
Renaud Van Camp
Jordi Vidal
Alessandro Bevilacqua
Cécile Rittweger
Charlotte Mattiussi
Cédric Lombard
AntojO
Sybil Warland
Patrizia Berti
Psyché Piras
Justine Géradon
Anaïs Tossing-Otten
Pascale Vyvère
Angelo Dello Spedale
Macha Siokos
Murielle Hobe

Jean-Luc Piraux
Xavier Delacolette
Valérie Drianne
Amandine Hinnekens
Julie Maes
Elsa Poisot
Serge Larivière
Lionel Lesire
Valérie Bauchau
Julie Janssens
Jo Defgnée
Lindsay Ginepri
Iota Gaganas
Laurence Briand
Olivia Harkay
Yves Kerstius
Anne–Isabelle Justens

Marcel Gonzales
Arnaud Peiffer
Frédéric Clou
Michel Villée
François Binon
Heloïse Meire
Daphné Huynh
Sylvain Bonsang
Céline Nieto
Catherine Salée
Jean-Marie Dohan
Marc Bottiau

Olivier Palmer
Ingrid Heiderscheidt
Stéphanie Lowette
Sylvie Seddio
Laetita Giorgini
Catherine Jandrain
David Delaloy
Françoise Fiocchi
Aline Salvé
Melinda Heeger
Catherine Israël
Cécile Delberghe

Membres décédés

Nous avons le devoir de vous faire part des noms des membres décédés en 2015.
Je vous prie de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence en l'honneur de nos membres disparus.

Stéphane Steemans
Lucienne Delvaux
Roger Pairet
Dounia Sadow
Suzy Falk
Jacques Marry
Jean Musin
Jules-Henri Marchant
Jean-Claude Humpers

Naissances

Célestine 5 février 2015 Fille de Charlotte Chantrain et Frédéric Kusiak.

Thibald 15 octobre 2015 Fils de Isabelle Kennes et Mattéo Segers

Nomination de deux vérificateurs (bilan 2016 en 2017)

Pierre Bodson et Alexandre Dewez.

Election des administrateurs

6 postes à pourvoir, 4 candidatures

Jacques Monseu, sortant et réeligible.

Pierre Dherte, sortant et réeligible.

Magali Genicq, sortante et réeligible.

Thibaut Delmotte, sortant et réeligible.

Résultat de l'élection des administrateurs

125 *votants (dont 45 procurations)*

Jacques Monseu , avec 119 voix
Pierre Dherte , avec 119 voix
Thibaut Delmotte, avec 120 voix
Magali *Genicq*, avec 122 voix

sont élus administrateur pour trois ans .

Compte-rendu du Conseil d'administration du 7 Mars 2016

Constitution du nouveau bureau de l'Union des Artistes du Spectacle :

Président : Jean-Henri Compère

Vice-présidents : Bernard Marbaix, Jacques Monseu, Pierre Dherte

Administrateurs : Julie Basecqz, Carinne Delvaux, Magali Genicq, Audrey Devos,Thibaut Delmotte et Stéphane Ledune.

Collecte des Petits Sabots

Saison 2015-16

Théâtres	Recettes
Atelier théâtre Jean Vilar	11089,07
Théâtre royal du Parc	10500,00
Théâtre Le Public	6520,15
Théâtre royal de la Monnaie	4657,88
Théâtre royal des Galeries	4639,00
Comédie de Bruxelles	3904,27
Comédie Volter	3400,00
Théâtre de la Valette	3397,00
Théâtre National	2920,33
Théâtre des Riches-Claires	2787,17
ABCD	2700,09
Le Rideau de Bruxelles	2256,27
Théâtre de la Toison d'Or	2064,53
Théâtre de la place des Martyrs	2026,12
Wolubilis	1639,82
Théâtre de Liège	en attente
Théâtre royal de Namur	en attente
Messe des Artistes	107,49
Théâtre de Toone	65,00
Théâtre Jardin Passion	50,00
TOTAL	64724,19

Un tout grand merci à tous les collecteurs, collaborateurs, caissiers et autres responsables de collecte des Petits Sabots. Vous faites un travail formidable, essentiel pour la poursuite de notre activité philanthropique.

Fonds Norma Joossens

Comme vous le savez sans doute, l'Union des Artistes a reçu des subsides du Fonds Norma Joosens pour venir en aide aux comédiens retraités ou en voie de l'être, qui ont des difficultés financières. Ce projet est géré par la Fondation Roi Baudouin.

Trouver des membres dans le cas nous demande du travail mais nous avons au moins la possibilité de les contacter.

Notre accord avec le fonds prévoit que nous puissions aussi aider les comédiens en difficulté **qui ne sont pas membres.**

C'est pourquoi je vous invite si vous en connaissez, à nous signaler ces personnes.

L'Union est avant tout au service de ses membres, mais dans le cas présent, je trouve qu'il est important pour nous de nous ouvrir à ces personnes en difficulté car nous sommes la seule institution francophone à pouvoir les aider grâce à ce fonds.

Merci à vous d'être attentif aux besoins des autres.

Jean-Henri Compère

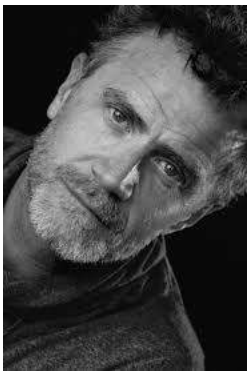

Cahier des POLITIQUES CULTURELLES

Pierre Dherte

Les *ARTISTES* sur tous les *fronts* !

Les artistes francophones, les auteurs et les créateurs prouvent au quotidien qu'ils accomplissent un travail exemplaire de qualité et de professionnalisme, avec un nombre grandissant de talents témoignant d'une originalité singulière de création et d'interprétation. A l'image de notre identité culturelle belge riche et multiple. A l'image aussi de nos nouveaux membres, de toutes celles et ceux qui souhaitent dorénavant nous rejoindre si nombreux et qui nous honorent du fait que nous venons d'atteindre un record jamais égalé à l'Union avec autant de nouvelles adhésions sur une seule année !

Que ce soit sur scène, en télévision ou au cinéma, il n'est pas un jour sans que les artistes et les oeuvres de notre communauté ne soient récompensés par le public, les critiques, en prix ou en reconnaissance, chez nous ou à l'international. Il convient maintenant de reconnaître ce travail à sa juste valeur et de rompre avec le principe de précarité qui met en péril à bien des égards nos qualités premières de professionnels.

Il convient d'affirmer avec force et vigueur que les deniers publics soient effectivement et réellement affectés à l'emploi artistique, budget malheureusement hautement compressible à l'inverse de certaines dépenses de fonctionnement, de gestion, d'infrastructure et d'administration. L'emploi affecté directement aux artistes doit être à la fois augmenté en quantité et en qualité. Prioritairement pour les artistes interprètes, les auteurs et les créateurs, premières « victimes » touchées comme en témoigne encore ce qui s'est passé récemment à Mons où l'emploi artistique a été réduit à une peau de chagrin alors qu'on apprenait un salaire et des indemnités de départ disproportionnés pour un administrateur dont la négligence de gestion semble à peine avoir été évoquée !

L'année 2015 et le premier trimestre 2016 resteront probablement les périodes les plus intenses que l'Union ait jamais connue depuis bien longtemps dans son implication à traiter autant de dossiers complexes de nos politiques culturelles, actuellement en pleine mutation ! Qu'il s'agisse de la promotion et de la valorisation de nos artistes à la RTBF avec sa nouvelle « offre » culturelle, de leurs conditions d'emploi et de rémunération, des relations compliquées avec certains opérateurs, du mécanisme du Tax Shelter qui sera bientôt ouvert aux arts de la scène sur proposition du Ministre des Finances, des recommandations émises par la Coupole « Artistes au centre » avec le Cabinet Culture. Sans oublier le statut social de l'artiste encore imparfait, nos rencontres avec nos homologues du nord du pays, notre présence aux instances d'avis concernées, les enjeux fondamentaux du nouveau décret-cadre régissant notre statut de travail avec de nouveaux quotas d'emploi pour les artistes, …

Toujours, l'Union aura été présente en influence et avec la même intensité ! Que ce soit à l'administration de la FWB, aux Cabinets Culture et Finances, à la RTBF, avec les créateurs du cinéma et de l'audiovisuel, avec la SACD et les auteurs, avec ProSpere, au Guichet des Arts et ses nombreux partenaires, en concertation avec les fédérations du secteur professionnel. Partout, notre parole et nos recommandations sont portées !

Ce travail a été amplifié par l'importance et la multiplicité des dossiers traités, par notre participation active pour chacun d'eux, la rédaction de nombreux documents, notre présence à d'interminables réunions, l'urgence des calendriers requis et enfin, par la charge de responsabilité attendue en résultat par beaucoup d'entre nous.

Par ailleurs, que ce soit en tant que Président du Guichet des Arts ou vice-Président de l'Union des Artistes, j'ai rarement rencontré autant d'artistes, jeunes ou confirmés, nous ayant fait part de plaintes très précises portant sur certaines relations contractuelles complexes avec des opérateurs. La difficulté de joindre les deux bouts est lisible aussi chez de plus en plus d'entre-nous. Sans compter celles et ceux que nous aidons parfois financièrement en toute discrétion car ils ne peuvent plus vivre décemment de leur art.

Il convenait d'agir de manière forte et constructive. Stratégiquement et en concertation mais sans trop de concessions cependant. Ce ne fut pas toujours facile. C'est une nécessité et un devoir indispensables pour notre Union !

Ceci dit pas de panique ! Il convient de rester optimiste car l'avenir s'annonce déjà et c'est à nous de le construire. La peur ou la morosité ne guident pas nos décisions à l'Union, bien au contraire: nous planchons sur une soirée artistique des arts de la scène avec Serge Rangoni et le Théâtre de Liège. Peut-être la RTBF se joindra au projet. Nos partenariats sont de plus en plus nombreux et diversifiés à l'Union. Des donateurs ont choisi l'Union pour léguer de généreux dons. Nos recommandations sur l'offre culturelle de la RTBF semblent avoir été, en partie, entendues. Le changement est en bonne voie ! Le Tax Shelter est source de nouveaux financements pour les arts de la scène où les subventions comme chacun sait sont de plus en plus maigres. Nous avons été écoutés aussi sur la nécessité de baliser des règles précises de quotas d'emplois affectés aux artistes dans le cadre d'obligations nouvelles qui seront définies pour les opérateurs subventionnés. Bref, de nombreuses priorités ont été formulées, rédigées, validées. Il convient maintenant de veiller à ce qu'elles soient appliquées dans les faits par les autorités compétentes. En toute transparence !

ARTISTES et RTBF

Perspectives de changements. Prometteurs ?

Notre action pour agir auprès de la RTBF se déploie principalement à la Plateforme RTBF/FWB où j'ai été mandaté par le Comité de concertation des arts de la scène pour représenter ce secteur à cette plateforme. Nous nous réunissons avec l'ensemble des directeurs de chaînes en télévision et en radio, les directeurs de programmes RTBF et également l'administrateur général de la RTBF, Jean-Paul Philippot. Les réunions sont présidées par le secrétaire général de la FWB, Frédéric Delcor. D'autres représentants siègent au nom de leurs secteurs respectifs.

Lors de notre assemblée générale de l'Union en mars 2015, vous vous souvenez probablement que le rapport que j'avais rédigé sur l'offre culturelle de la RTBF avait fait certaines *vagues* à l'époque. Vous aviez d'ailleurs réagi très clairement lors de cette AG et un article du Soir du 16 mars 2015 stipulait en ces termes : « *Récemment réunie en assemblée générale, la plus ancienne association culturelle belge a évoqué la nécessité de réagir !* » Sans revenir en détails sur ce rapport que vous pouvez lire dans son intégralité sur notre site, il y était notamment développé un argumentaire arrivant à la conclusion que les arts de la scène sont devenu le parent pauvre en télévision : pas assez de captations de spectacles vivants, trop peu de présence d'artistes dans les magazines, JT, etc. Pas de soirée annuelle ni de magazine spécifiquement dédiés aux arts vivants, deux émissions (de durée trop courtes) n'autorisant pas le décryptage d'oeuvres ou de portraits d'artistes, etc.

Ce rapport a suscité de nombreux articles dans les médias, un certain remous à l'administration, au Cabinet Culture, deux interpellations par des députés au Parlement, une réunion extraordinaire convoquée à la FWB. Bref, nous avons effectivement été entendus ! D'ailleurs, un peu moins de deux mois plus tard, le 3 mai 2015, Jean-Paul Philippot s'exprimait dans La Libre en ces termes: « *J'entends les revendications du monde culturel et on va évidemment en tenir compte dans le futur* ». Or nous étions les seuls à avoir réagi en terme de revendications clairement énoncées, rédigées et communiquées. C'était notre manière à nous de nous faire entendre par la RTBF même si elle n'a pas plu à tout le monde !

Dès lors, un rapport de confiance a commencé doucement à s'installer, plus constructif. C'est ainsi que l'émission « L'invitation » que j'avais ouvertement critiquée devant la RTBF dans sa première version pilote qui nous avait été soumise, a été en partie revue dans son concept, d'après la responsable du projet. « L'invitation » accordant dans sa version actuelle une plus lisible mise en valeur de l'artiste par rapport aux quidams qui vont à sa rencontre. Cela semble se vérifier. Quant à l'émission « C'est Cult », la profession est unanime et confirme qu'elle ne trouve pas vraiment son public, son concept ne convient pas, le format trop court est improductif, l'humour décalé ne trouve pas véritablement sa justesse de ton. Par ailleurs le succès incontestable de la série « la Trêve » a ouvert la voie à de nouvelles perspectives heureuses pour les artistes belges francophones, notamment pour nos comédiens. Il deviendra difficile à l'avenir de ne pas mieux les valoriser. Enfin, nous allons proposer la mise en place d'une soirée consacrée aux arts vivants. Avec la RTBF ?

<u>Objectifs RTBF énoncés depuis un an:</u>

- Doubler le nombre de réunions annuelles de la Plateforme RTBF en passant de 2 à 4 réunions par an.
- Développer plus de captations de spectacles des arts vivants FWB.
- Envisager un magazine dédié spécifiquement aux disciplines des arts vivants.
- Organiser une soirée annuelle dédiée aux disciplines des arts vivants et célébrée à une date emblématique et récurrente.
- Soutenir une présence accrue de nos artistes dans les JT et magazines, en télévisions.
- Attirer l'attention de la RTBF sur les conditions d'engagement des artistes-interprètes, notamment, et veiller au respect des législations en vigueur.

L'UAS est parvenue à faire inscrire les cinq premières propositions évoquées ci-dessus parmi l'ensemble des recommandations validées par le secteur et par la

Ministre dans la synthèse de la Coupole « Artistes au centre », synthèse définissant les axes prioritaires à soutenir à différents niveaux de compétence et de matières culturelles. Quant au dernier objectif, je n'oublierai pas ce moment difficile où j'ai fait acter dans un compte-rendu d'une réunion du 20 avril 2015 le fait que « *la RTBF se doit d'être responsable aussi de ses co-contractants et qu'il faut veiller à respecter les conditions d'engagement des comédiens dans les fictions déléguées à des opérateurs privés. Que la RTBF, même si elle n'est pas l'employeur, peut se donner les moyens d'imposer le respect des barèmes et des contrats d'emploi (cf cahier des charges)* ».

Ceci est important car après le succès inattendu et tellement mérité de la série « La Trêve », il ne faudrait pas reproduire le même schéma pour les autres séries à venir où c'est finalement toujours à leurs dépens que les comédiens belges francophones financent quelque part eux-mêmes les séries belges ! Comme le relevait à juste titre Claude Semal sur cette question : « *Quand les salaires des comédiens et des équipes artistiques et techniques seront alignés sur la qualité de leur travail, ce sera parfait !* ».

Concernant les autres points, nous relevons qu'une enveloppe de 100.000 € est débloquée par la RTBF pour des captations de spectacles des arts vivants. Certaines productions ayant déjà été produites. Il s'agit maintenant de donner à voir en télévision un panel réellement représentatif de la diversité des productions scéniques et des différents styles de conceptions artistiques. Nous relevons un effort sur une présence accrue d'artistes FWB dans certaines émissions ou magazines à la RTBF. Pas suffisamment dans les JT. Quant à l'initiative d'une soirée annuelle dédiée aux arts de la scène, à l'instar des *Magritte du Cinéma* ou des *D6bels Music Awards*, vous lirez plus loin l'article concernant le concept de ce projet et son état d'avancement.

Autant nous espérons que le Tax Shelter ne sera pas destiné uniquement aux opérateurs « fortunés », en réinjectant par ce mécanisme l'équivalent des fonds amputés il y a peu par le Fédéral à certaines institutions, autant le succès des nouvelles séries belges devra en toute légitimité générer aussi un substantiel « retour » sur investissement pour les artistes !

TAX SHELTER et arts de la scène

Fonds privés et subventions publiques font-ils *bon ménage* ?

Le 23 décembre dernier, la presse annonçait que le Gouvernement avait approuvé à la majorité le projet de loi porté à l'initiative du Ministre des Finances et visant à ouvrir le mécanisme du Tax Shelter aux arts de la scène. Ce projet de texte est pratiquement un copié collé de la loi de 2004 tout récemment réformée en janvier 2015 pour le secteur du cinéma et adaptée aujourd'hui pour les productions scéniques ou théâtrales. La loi a beaucoup de chance d'être votée par le gouvernement sous peu. Ceci dit, elle doit encore passer par le Conseil d'Etat et obtenir l'aval de l'Europe !

Le mécanisme du Tax Shelter est basé sur un incitant fiscal destiné à des investisseurs de sociétés belges (ou étrangères établies en Belgique) leur permettant d'investir sur une oeuvre (audiovisuel et cinéma, bientôt scénique ou théâtrale). Par cet investissement, l'investisseur obtient en contrepartie un avantage fiscal qui va diminuer son bénéfice imposable (sa base taxable) et générer à son avantage une économie d'impôt augmentée d'un rendement

complémentaire. Le rendement net total pour l'investisseur est maintenant fixé à 10,20%, quelle que soit l'œuvre sur laquelle il investira.

Le Tax Shelter a connu un succès incontestable depuis 2004: plus d'un milliard d'euros investi dans le secteur du cinéma depuis sa création et 180 millions rien que sur l'année 2015 ! Et ce, sans pour autant diminuer les subventions publiques ! En 2014, sur 41 longs métrages reconnus comme belges, l'apport du Tax Shelter était de 23,32% contre 24,64% pour les autres apports belges.

Aujourd'hui, après la réforme (profonde) de la loi en janvier 2015, le système est fortement simplifié, balisé et attractif. Ainsi, la demande des investisseurs dépasse parfois l'offre des projets éligibles dans le seul secteur du cinéma et de l'audiovisuel. C'est probablement aussi pour cette raison que le Gouvernement a récemment approuvé le projet de loi sur proposition du Ministre des Finances Johan Van Overtveldt visant à élargir ce mécanisme aux œuvres « *scéniques ou théâtrales* ».

Depuis quelques années, différentes propositions de loi avaient imaginé ouvrir ce mécanisme aux arts de la scène ou encore à d'autres secteurs d'activités culturelles. Aucun d'eux n'a jamais abouti. En 2013, j'avais rencontré le Député Olivier Destrebecq qui portait un projet assez similaire à l'actuelle proposition de loi à l'exception près que ce projet ne concernait que des oeuvres dont le budget de production était estimé à un million d'euros … minimum ! L'ensemble des interlocuteurs réunis lors de cet entretien s'étaient tous empressés d'exprimer avec insistance que cette limite de production n'allait dès lors concerner que les projets de Franco Dragone ou du Cirque du Soleil ! Et qu'il exclurait de facto l'ensemble des autres productions scéniques moins onéreuses mais toutes aussi légitimes pour profiter de ce genre de financement alternatif.

Avant la réforme de la loi de janvier 2015, le secteur avait relevé le fait que le succès du mécanisme du Tax Shelter n'engendrait pas toujours systématiquement un retour évident sur l'emploi et surtout de meilleures conditions de rémunérations pour le secteur. Notamment au regard des artistes interprètes, mais pas uniquement. La réforme ayant eu lieu seulement en janvier 2015, il est probablement trop tôt à ce jour pour obtenir de manière objectivable les paramètres requis afin de tirer des conclusions sur une éventuelle amélioration du mécanisme sur ce point. Nous pourrons par contre en avoir une idée plus précise lors du prochain « Bilan du Film » de cette année (25 mars 2016 au Théâtre des Galeries) et certainement lors du bilan 2017.

Le nouveau cadre légal vise à pallier aux dysfonctionnements du système avec de nouvelles balises mises en place afin d'éviter certaines « dérives » du passé. La réforme de janvier 2015 vise à augmenter les montants consacrés à la production (aux œuvres, aux artistes ?); à améliorer la sécurité de l'investisseur; et à mieux contrôler le régime afin de garantir sa pérennité.

J'ai eu l'occasion de participer à plusieurs réunions préparatoires sur le Tax Shelter,notamment au Ministère des Finances où j'ai été convié à un entretien le 3 mars dernier avec la cellule stratégique Tax Shelter du Cabinet Van Overtveldt. J'ai aussi soumis plusieurs recommandations techniques au nom du Guichet des Arts, dont notamment la possibilité pour les ASBL d'émarger aussi de ce mécanisme. Adaptation indispensable pour concerner la majorité des productions scéniques notamment celles subventionnées par la FWB. Mais aussi : étendre la période requise pour justifier des dépenses éligibles en passant de 18 à 24 mois, etc. Enfin, tout récemment, j'ai suggéré au Cabinet Culture d'organiser une réunion avec des représentants de l'administration de la FWB, le Cabinet et certains intervenants opérateurs,

afin de répondre officiellement et de manière concertée à quelques interrogations qui demeurent encore à préciser et à baliser. Ce rendez-vous a été mis rapidement au calendrier vu qu'il a eu lieu au Cabinet Milquet le 14 mars dernier. Enfin, nous sommes quelque-uns à plancher sur l'idée d'une structure qui pourrait permettre à chacun de profiter au mieux de ce mécanisme au cas où ce dernier entrerait effectivement en vigueur sous peu.

Vous pouvez consulter un dossier détaillé que j'ai rédigé sur le principe général du Tax Shelter, son évolution dans le temps, les montants investis depuis 2004 jusqu'à nos jours via ce mécanisme, le tout vu sous les angles du producteur, de l'investisseur, des artistes, de la FWB, du SPF Finances et de l'éventuel intermédiaire. Ce dossier thématique est en ligne sur notre site internet. Nous proposerons probablement sous peu, avec le Guichet des Arts, d'autres séances d'information sur base de celle que j'ai déjà présentée à Bruxelles au Point Culture le 9 février dernier.

Remettre *L'ARTISTE* au centre

De quoi et à l'intérieur de quelle *circonférence* ?

Le processus de « Bouger les lignes » met en place différentes coupoles (artistes au centre, numérique, culture-école, entreprenariat culturel, etc.) . L'une d'entre-elles, la coupole « Artistes au centre » a rendu ses conclusions le 22 janvier dernier à Liège devant la profession et en présence de la Ministre Milquet, initiatrice de l'opération. L'objectif étant d'émettre un certain nombre de propositions concrètes permettant à la Ministre de construire un plan d'avenir pour remettre les artistes, les auteurs et les techniciens au centre dans les différentes filières de leur parcours professionnel. La Ministre ayant validé ces recommandations, l'étape à venir sera de passer à la phase de budgétisation des mesures proposées. Certaines de ces mesures sont citées ci-dessous.

Plusieurs rencontres se sont organisées à Bruxelles et en Wallonie autour d'ateliers thématiques (statut, emploi et formation, création, promotion, diffusion, soutien à l'exportation, etc.). J'ai participé en tant que membre désigné par le cabinet à la coupole « Artistes au centre » pour sa deuxième phase (novembre-décembre 2015). J'ai aussi participé au même titre que les autres membres à la rédaction de la synthèse, de ses intitulés en recommandations ou encore de leur ordre de priorité lisible dans le document final.

Comme précisé plus haut, nous sommes parvenus à faire inscrire dans ce document l'ensemble de nos recommandations RTBF. Mais les mesures prioritaires urgentes étant évidemment celles liées à l'emploi des artistes (leur statut de travail) et à la mise en place d'un statut social mieux adapté pour les intermittents du secteur artistique et créatif. Concernant l'emploi des artistes, l'Union a été très vigilante pour placer en recommandation hautement prioritaire notre mesure « phare » que nous avons par ailleurs fait inscrire aussi dans l'avis rendu à la Ministre pour l'avant-projet de décret en arts de la scène. Vous la lirez en détails dans l'article suivant concernant le décret.

Citons à titre d'exemple quelques mesures transversales :

- Conditionner l'octroi de subventions à l'emploi artistique : les opérateurs subventionnés doivent pouvoir prouver l'affectation des deniers publics aux emplois d'artistes, d'auteurs et de créateurs.
- Augmenter la part budgétaire afférente à l'emploi artistique dans tous les secteurs et quantifier pour les opérateurs subventionnés la part d'emploi artistique.
- Déterminer des quotas d'emploi artistique selon les subventions, la nature des relations contractuelles et les budgets.
- Définir de manière transversale et réglementaire les notions de production, de coproduction, de résidence, d'accueil, d'artistes associés.
- Considérer les prestations d'enseignement des artistes, techniciens et auteurs comme des prestations artistiques, que ce soit dans une école artistique ou dans le cadre d'ateliers artistiques pédagogiques.
- Développer un guichet unique et mutualisé de gestion des contrats et de paiement.
- Encourager des mutualisations de biens, de services et de personnes entre opérateurs.
- Développer et soutenir des cycles de formation continue et de Master Class.
- Accompagner et soutenir le fonctionnement d'associations représentatives afin de défendre les intérêts de leurs membres et les professionnaliser avec des moyens minimums pour accompagner ce processus.
- Lier les opérateurs à la rédaction d'un code de bonne conduite en matière d'engagement et de services rendus aux artistes.
- Créer un cadastre de l'emploi.
- Elaborer dans les meilleurs délais une nomenclature commune des travailleurs des Arts de la Scène, qui soit reconnue par tous.

L'ensemble des mesures sont reprises dans le document de synthèse consultable sur notre site internet et sur le site tracernospolitiquesculturelles.be. Vous pourrez également lire en fin de document les dix recommandations prioritaires en guise de conclusion de cette synthèse.

Révision du Décret des arts de la scène

Plus de transparence et d'emplois affectés aux *ARTISTES* ?

Nous prenons appui de certains des axes définis dans la synthèse de la Coupole « Artistes au centre » pour maintenant les transcrire précisément dans le cadre du Décret de 2003 qu'il convient de reformuler en réécriture pour plusieurs de ses articles. Nous souhaitons donc légitimement voir aboutir aussi tout ou partie de ce travail. Dès lors, il nous est apparu indispensable que les articles pertinents du décret puissent prendre la forme de paramètres quantifiables et identifiables, et soient inscrits dans le corps même du futur décret régissant le mode de reconnaissance et de subventionnement des opérateurs ainsi que leurs missions et obligations minimales requises en fonction des deniers publics affectés notamment aux emplois artistiques.

Car remettre l'artiste au centre, c'est avant tout augmenter son emploi et garantir qu'il travaille dans des conditions non précaires et pérennes. C'est le reconnaître et le promouvoir aussi à sa juste valeur ! En ce sens, il nous paraît que toute forme de refinancement du secteur culturel doit donc être centrée sur la préoccupation de garantir

que les aides publiques accordées à ce secteur produisent un effet structurant en matière d'emploi. L'expérience démontre que le simple principe d'un « soutien à la création » ne permet pas de rencontrer cet objectif. Il conviendra donc pour nous de veiller à préciser et d'appliquer les indicateurs nécessaires à l'évaluation de l'impact des investissements publics en matière d'emploi culturel.

Nous avons participé à de nombreuses réunions pour nous accorder sur les changements à apporter au décret et comment il convient de le faire. Le 25 février dernier, à la demande de la Ministre, le CCAS s'était réuni pour lui remettre un avis sur l'avant-projet de texte. L'ensemble des présidents de toutes les instances d'avis, les représentants des ORUA de toutes les disciplines artistiques en arts de la scène ont tenté de se mettre d'accord sur ce qu'il convient de changer ou d'adapter. Nous étions une trentaine autour de la table, y compris l'administration de la FWB et Thomas Prédour, le chef de Cabinet culture. Même si nous avions entamé ce travail plusieurs mois auparavant à la FWB, ce fut long et … difficile. D'autant plus que très peu de membres représentés siégeaient dans le seul but de défendre principalement l'intérêt général des artistes. Bien souvent, la plupart d'entre-eux parlaient aussi quelque part au nom d'une structure ou en tant qu'opérateur culturel ou tout au moins « demandeur » de subventions publiques.

L'UAS a défendu très intensément au CCAS certains points très concrets, notamment en terme d'emploi artistique avec quelques recommandations précises qui ont été finalement validées par la majorité. Le CCAS a récemment rendu son avis à la Ministre. Cet avis a (en partie) tenu compte de nos axes prioritaires après de nombreux débats nourris et plusieurs versions du texte avant d'aboutir à sa version validée in fine. L'évolution du contenu de cet avis allant plutôt davantage dans notre sens par rapport à sa version première.

L'UAS a cependant été la seule ORUA ayant décidé de s'abstenir sur cet avis car même si celui-ci a tenu compte du point de vue des artistes et des auteurs, nous estimions que certaines recommandations devraient encore être plus concrètement lisibles dans le décret (ou ses arrêtés) et pas principalement dans les « outils existants » comme le préconise le CCAS ! Par contre, la Plateforme des ORUA en arts de la scène porte un avis visant à inscrire davantage de recommandations au sein même du décret et avec des formulations plus concrètes, sur l'emploi artistique notamment. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Et c'est pourquoi nous avons entamé un travail parallèle aussi avec cette plateforme qui se réunit à la SACD.

Les articles du décret énoncent des intentions louables, mais peu ou mal définies. Aucun paramètre précis ne permet réellement de moduler et d'objectiver les subventions et obligations en vue d'aboutir aux objectifs attendus, par nous tout au moins. Des mesures concrètes doivent pourtant se lire clairement dans les textes.

Sans entrer dans le détail de certaines formulations techniques, voici les grands axes qui selon nous, doivent se lire autrement dans le nouveau texte:

- Etablissement de définitions précises pour une quinzaine de termes portant sur le champ même d'application du décret en ses articles 1 et 2 et faisant référence à de nombreux articles du texte (emploi global, emploi artistique, dépenses artistiques, volumes d'activité, catégories d'activités, coproductions, etc.).

- Nécessité d'harmoniser une nomenclature de référence des travailleurs des arts de la scène qui soit reconnue par tous et aux différents niveaux de pouvoirs et de compétences des autorités concernées.
- Définition des catégories d'activités des opérateurs selon leurs missions spécifiques.
- Définition de cliquets établis en fonction des montants de subventions accordés aux opérateurs.
- Définition de quotas d'emplois artistiques à justifier en fonction des catégories, des missions, des budgets et des cliquets de subventions des opérateurs.
- Insertion d'une formulation clé proposée par l'UAS et réitérée à plusieurs articles du décret. Cette définition concerne l'emploi global et la distinction des emplois directement affectés aux artistes-interprètes, auteurs et concepteurs.
- Insertion d'une définition UAS visant à préciser et baliser le terme de coproduction.
- Insertion de deux formulaires dont il faudra encore préciser où ils seront joints : bilan social et charte de bonnes pratiques culturelles, d'engagements et de services artistiques (Le CCAS a déjà reçu des proposition concrètes quant à ces deux documents que nous appuyons).

Emploi artistique:

L'UAS souhaite que la définition liée à l'emploi artistique soit clairement identifiée aux emplois directement affectés aux artistes interprètes, aux auteurs et aux concepteurs des arts de la scène, sans pour autant y intégrer l'ensemble des dépenses affectées à la création artistique en général, comme notamment les dépenses en communication, relations publiques, frais de représentation, « rétributions de tiers », etc. Ceci dit chacun pourra changer de casquettes au gré de ses prestations mais cela n'empêchera nullement de les distinguer, de les nommer et de les quantifier en matière d'emploi.

C'est ainsi que nous avons appuyé une formulation-clé réitérée en plusieurs articles du décret et se rapportant chaque fois à l'emploi artistique. A son évaluation par les autorités compétentes. Selon qu'il s'agira :

- de la procédure d'octroi (demande de subvention).
- de la recevabilité (examen de ces demandes).
- de l'évaluation (impact des réalisations et respect des engagements).

Cette formulation que vous pouvez lire sur notre site depuis longtemps déjà est la suivante:

« Permettre d'apprécier le volume d'emploi global, en distinguant :
1°. L'emploi directement affecté aux artistes (interprètes, auteurs, concepteurs), aux techniciens et l'emploi affecté à la gestion et à l'administration .
2°. selon la nature des relations contractuelles (CDI, CDD, cachets, etc.) .
3°. par unité d'emploi et par % du budget qui y est affecté ».

Evidemment, l'évaluation et l'impact en terme d'emploi artistique ne seront pas les mêmes pour une compagnie ayant reçu 10.000 euros de subventions que pour le Théâtre National ! Dans un autre domaine, nous avons également estimé nécessaire d'apporter une définition claire du terme *coproduction.* Les coproductions entre opérateurs ou sociétés extérieures ne faisant à l'heure actuelle aucune référence à des contrats écrits ni à la nature ou aux ratios des apports respectifs des parties liées :

« *La personne ou l'opérateur bénéficiaire de subventions publiques fournit les contrats écrits qui ont été conclus relativement à des activités d'accueil, de résidence, de pré-achats, de coproduction, de commande d'écriture, etc. Ces contrats devront préciser en montant et en pourcentages les apports respectifs de chaque partie, en ce compris les valorisations éventuelles de bien, de personnes ou de matériel* »

Nous avons enfin suggéré d'insister sur la responsabilité des opérateurs cocontractants, surtout dans le chef des opérateurs « phares », en inscrivant, dans une charte de bonnes pratiques en matière d'engagements, l'intitulé suivant:

« *Les opérateurs bénéficiant de subventions publiques sont responsables des règles professionnelles et déontologiques des professions concernées dans le cadre de toute relation contractuelle qu'ils signeraient pour des contrats de coproduction, accueil, résidence, etc. avec d'éventuels cocontractants. Les contrats de coproduction ou de commande devront respecter un cadre légal clairement établi. Il relève des obligations des opérateurs subventionnés de contribuer activement au respect de ce cadre légal par une politique appropriée de contrats cadres ou ponctuels avec tous types de cocontractants. Lesdits contrats s'adresseront prioritairement mais pas exclusivement aux producteurs de la Communauté française, dans le respect des règles de droit et des législations en vigueur.* »

Statut social des *ARTISTES*

Après la réforme de 2014 ?

Les questions du statut et de l'emploi n'ont pas été abordées directement durant les rencontres de la concertation « Bouger les lignes ». Le régime de travail des artistes est une thématique organisée par ailleurs sur base de réunions et de travaux en cours depuis 2012 (au moins !) ; elle fera l'objet d'une rencontre avec les ministres fédéraux, communautaires et régionaux. Cette thématique sort des compétences de la Ministre Joëlle Milquet, mais celle-ci souhaite agir avec son homologue flamand, Sven Gatz. Le dialogue entre les différents niveaux de pouvoir doit avoir lieu. La topologie politique y est favorable et la prise de conscience a eu lieu.

« Bouger les lignes » veille à faire écho de l'avancement des travaux en la matière, mais ces réflexions et négociations dépassent les politiques culturelles et le calendrier est plus long car il comprend un travail de fond avec les parlementaires, les partis, les syndicats… Notre dernière réunion avec l'Administrateur général de l'Onem remonte cependant au 13 novembre 2014 lors d'une rencontre avec le Cabinet culture, le GdA et des juristes.

Le Guichet des arts a cependant rendu tout récemment, à la demande du Cabinet, un document d'analyse et de réflexion d'une trentaine de pages et portant sur le statut social des travailleurs intermittents. Ce document est joint en annexe 5 de la synthèse de la coupole « Artistes au centre ». Des groupes de travail sont également en préparation sur ce dossier avec le GdA et le Kunstenloket, son équivalent au nord du pays. Le Cabinet a enfin proposé que le GdA se réunisse prochainement pour travailler sur le cadastre de l'emploi dans le secteur créatif et culturel. Vous pouvez consulter l'intégralité du dossier GdA sur le statut de l'artiste sur notre site internet.

Nous vous rappelons également que le Guichet des arts est accessible gratuitement pour toute question que vous pourriez vous poser en matière de statut social ou fiscal. Le GdA fonctionne sur rendez-vous avec son son équipe ainsi qu'un juriste qui pourront répondre à vos questions précises sur certaines règlementations complexes en évolution constante. Plusieurs séances d'information sur différents thèmes sont organisées toute l'année à la Bellone où se trouve son siège social (www.guichetdesarts.be)

Une soirée dédiée aux *ARTISTES* et aux arts vivants ?

Etant donné que cette proposition a été avancée par nous à la plateforme RTBF, à la coupole « Artistes au centre », mais également au Comité de concertation des arts de la scène. Je me suis dit qu'il serait intéressant d'en développer le contenu et l'éventuelle faisabilité. C'est ainsi que j'ai eu l'occasion de parler de ce projet à plusieurs reprises avec Serge Rangoni qui a porté un vif intérêt sur l'idée et marqué son accord pour que le Théâtre de Liège soit le futur partenaire de cette soirée.

Le concept (en évolution) pourrait se résumer comme suit: à l'instar des Magritte du cinéma ou des D6Bels Music Awards, nous aurions pour les arts de la scène une soirée annuelle dédiée à nos artistes et à ce secteur. Cette soirée serait programmée à une date emblématique, de préférence en partenariat avec la RTBF. Sauf que nous ne partons pas sur le principe de remises de prix ou de récompenses individuelles mais plutôt sur la mise en lumière des différentes disciplines des arts vivants, de ses artistes, de ses projets. Cette soirée se construirait en partie par le secteur culturel (une académie de pilotage) et par les téléspectateurs de la RTBF et les lecteurs d'un média partenaire. Et ce, sur base de capsules vidéos de trois projets artistiques déclinés par catégorie (art dramatique, danse, cirque et arts de la rue, musique contemporaine, etc.). Le public pouvant voter dans chaque catégorie pour le projet/artiste qu'il a envie de voir sur scène le jour de la cérémonie. L'idée étant aussi que le public construise le spectacle qu'il a envie de voir en sélectionnant les différentes parties qui le constitueront. La cérémonie sera unique et événementielle mais le spectacle qui en découlera pourrait par contre « tourner » chez d'autres opérateurs culturels, le cas échéant.

Nous prévoyons sous peu un rendez-vous avec la RTBF pour défendre ce projet avec Serge Rangoni. Il se fera certainement avec la collaboration de notre Union mais aussi avec différents « *experts* » des disciplines concernées. L'idée étant de faire appel à la mobilisation des artistes à tous les niveaux (écriture de la soirée, scénographie, technique, interprétation, etc.). L'apport de la RTBF est capital pour la vision numérique de l'événement qui comportera évidemment des témoignages enregistrés et filmés sur scène mais aussi en coulisses. Le concept ne demande pas toutefois de diffusion en direct. Nous envisageons une rencontre avec Carine Bratzlavsky, chargée de développer la politique du théâtre et des arts de la scène sur les antennes RTBF. Mission enthousiasmante qui permettra probablement comme elle le souhaite, je cite: « *de faire découvrir à un public qui n'en aurait pas l'occasion autrement, la diversité et le talent de nos auteurs et de nos comédiens. Qui permettra surtout de donner l'envie aux téléspectateurs de se rendre dans des salles de spectacle, et d'y partager le plaisir et la richesse de ces formidables lieux de vie, chambre de résonance du monde comme il va* ! ».

Pour l'UAS,
Pierre Dherte, le 21 mars 2016 (jour du printemps !)

Faire face à l'horreur !

Carinne Delvaux

Lors de mon dernier séjour à Paris, j'ai beaucoup apprécié la petite affiche ci-dessous et le texte qui l'accompagne…

J'ai proposé aux responsables du théâtre Edouard VII de les publier dans notre bulletin…
N'oublions jamais …

CONTINUER NOTRE BELLE HISTOIRE COMMUNE

Madame, Monsieur, chers spectateurs,

Les assassins du 13 novembre ont frappé leurs victimes à l'aveugle, mais les sites qu'ils ont choisis ne doivent rien au hasard ; la tragédie du Bataclan illustre combien **le spectacle est à l'opposé de leurs prétendues causes**.

Nous avons tous été horrifiés, tétanisés, face à cette barbarie.

Très vite pourtant, notre réaction de femmes et d'hommes de théâtres a été de relever le rideau et de jouer, non par bravade, mais parce cela s'est imposé à nous comme la seule réponse possible.

Dans sa longue histoire, le théâtre a connu bien des agressions ; véritable remède à la haine et à l'obscurantisme, c'est un révélateur de maturité démocratique, au même rang que d'autres libertés fondamentales.

Et il faudrait, aujourd'hui, renoncer à cette histoire, parce que des illuminés ne peuvent supporter cette liberté et prétendent nous en priver ? Ce n'est tout simplement pas concevable.

Ce besoin de continuer, c'est aussi le vôtre, chers spectateurs, et si vous lisez ce message, c'est bien parce que vous avez, vous aussi, ressenti cette nécessité en poussant la porte d'un théâtre ; au fond, nous n'avons jamais été aussi proches, nous autres, gens du théâtre, dans notre fonction citoyenne, et vous, chers spectateurs, sans lesquels le théâtre n'existe pas.

Ce message, nous vous proposons de le porter autour de vous : nos théâtres, tous nos théâtres, sont ouverts ; ils tiennent à vous accueillir, non comme si rien ne s'était passé, mais parce que nous devons, ensemble, **continuer cette belle histoire commune, au nom de valeurs qui nous dépassent** et que nous n'avons jamais autant partagées.

Au nom de la communauté théâtrale, artistes, directeurs, personnels techniques, administratifs et d'accueil, **soyez remerciés de votre fidélité** et assurés que nous aurons à nouveau, de bons et longs moments à passer ensemble.

SNDTHEATRE PRIVE
www.theatreprive.com

théâtres parisiens associés.com

Faire face à l'horreur ! (bis)

Lorsque j'avais titré cet article trois jours avant ce 22 mars, je n'imaginais pas que nous aurions à vivre des événements d'une telle violence !

Notre belle ville de Bruxelles frappée sauvagement…

Des gens se réjouissaient de partir en vacances…, d'autres empruntaient le métro pour se rendre à leur travail…tous ces innocents massacrés au nom de quoi ?

Assassinés par une bande de fanatiques qui ne respectent rien et surtout pas la vie d'autrui…

Ne nous laissons pas abattre mais faisons front et face !!!

Vive la Belgique !!!

Carinne Delvaux

Stages de l'Union

Julie Basecqz

Franc succès à l'assemblée générale pour les inscriptions aux stages que propose l'Union des Artistes !!!
Cela n'a pas été facile de vous départager vous étiez 40, 25, 30 … à vous inscrire par stage, j'ai dû faire en fonction de vos premiers choix , de votre présence à l'assemblée et vous départager si vous étiez intéressés par plusieurs stages. Sur le nombre d'inscrits , vous êtes 103 participants au total !

Voici un petit récapitulatif pour les gens qui étaient absents à l'AG ! C'est le moment de vous inscrire pour les stages qui ne sont pas encore clôturés !

Pour rappel, ces stages vous sont offerts par l'Union pour la petite somme de 15 euros, évidemment pour les membres en ordre de cotisation et n'oubliez pas que si vous organisez un stage, vous pouvez participer gratuitement à 3 stages proposés par l'Union !!!

Stage voix de pub au studio thinkntalk le 13 avril coaché par Pierre Dherte et Julie Basecqz , 16 personnes ont été sélectionnées pour une matinée ou un après-midi et auront l'occasion de travailler dans des vraies conditions d'enregistrement en studio, les participants auront tous à la clôture du stage une petite démo voix. Ce stage est clôturé mais avis aux intéressés, le même stage sera proposé le 2 mai, envoyez un courriel à Frédéric pour la sélection !

Stage d'initiation au tango par Sandrine Laroche et Angello Dello Spedalle le 23 avril à La Tangueria - Al compás del corazón, 12 couples se sont inscrits pour découvrir cette magnifique danse. Ce stage est clôturé.

Stage d'écriture donné par Marie-Paule Kumps les 17 et 18 mai, les 11 personnes inscrites peuvent encore décider en collaboration avec Marie-Paule du contenu du stage et de ce qu'ils désirent apprendre pendant le stage. Ce stage est clôturé.

Acteur face à la caméra les 13 et 14 juin par Alexis van Stratum, réalisateur, acteur, metteur en scène et formateur d'acteurs. A travers de nombreux exercices filmés, visionnés et commentés, Alexis vous apprendra les spécificités du jeu cinéma et l'approche d'un "jeu vrai" face à la caméra. Pour favoriser la qualité du stage et non la quantité de participants, nous optons pour un groupe limité à 8 personnes. Vu le grand nombre de personnes intéressées, ce stage sera réorganisé chaque année. Ce stage est clôturé.

Manipulation de marionnettes par Bernard Clair le 2 juillet, laissez vous surprendre par les potentiels toujours à découvrir de la marionnette d'aujourd'hui. Il reste encore des places, envoyez un courriel à Frédéric si vous êtes intéressés.

Coaching scénique musical pour les auteurs-compositeurs-interprètes par Karin Clercq en septembre ou octobre pour aller au plus près de l'émotion brute des chansons de l'artiste et de sa personnalité de chanteur. Faire la différence entre l'auteur et l'interprète sur scène. Comment être "soi" en scène. Comment gérer le silence entre les morceaux, le quatrième mur brisé et les nombreuses particularités scéniques propres au travail du chanteur. Inscription auprès de Frédéric : info@uniondesartistes.be ou 02/513.57.80.

Casting caméra par Sebastian Moradiellos, directeur de casting et son assistante Anne-Sophie Wilkin en septembre, Sebastian vous convoquera à un faux casting de 30 minutes, qu'est ce qu'un casting, comment l'aborder, quel type de photos et de communication faut-il avoir avec un directeur de casting, 30 minutes par personne pour rencontrer des comédiens qu'il ne connaît pas et vous donner votre « emploi ». Ce stage est clôturé

Ancrage par Pascal Gruselle et Murielle Hobe en octobre … Pascal vous présentera des outils de décodage et de conscientisation empruntés à divers courants psychopédagogiques, tout cela avec humour et bonne humeur, car je le cite : "la communication est un territoire si vaste que l'on s'y perd… nous possédons tous une carte mentale personnelle « codée » représentant ce territoire, il est nécessaire à certains moments d'en connaître la topographie afin de s'y égarer… consciemment » Ce stage est clôturé.

Les stages à venir l'année prochaine : clown, pole dance, escrime, mouvement, casting , doublage, soyez attentifs à vos newsletter et ne ratez pas la prochaine assemblée générale !

Julie Basecqz

Dario Fo

90 ans ce 24 mars et toujours actif !

Caroline Van Gastel et Pierre Dherte

Il nous est apparu nécessaire de vous communiquer ce message de Caroline Van Gastel notre membre à l'Union en étroite relation avec Dario Fo, dont nous fêtons ce 24 mars les 90 ans ! L'occasion de rencontrer le maître ? Lui consacrer un article ou qui sait un projet artistique ?

Le 24 mars dernier Dario Fo, artiste multidisciplinaire (homme de théâtre, auteur, plasticien et Prix Nobel de littérature 1997), a fêté ses 90 ans. Avec le recul et l'expérience que lui confère une carrière de plus de 60 ans, ce maître continue à réagir à l'actualité et à produire des œuvres artistiques de grande qualité.
Cet artiste de réputation internationale a débuté sa carrière à l'Academia di Brera à Milan (architecture, arts plastiques) et a toujours relié ces disciplines à son théâtre. Son coup de génie a été de transcender un discours social et politique sur scène, en s'inspirant de la tradition de la commedia et en l'actualisant dans un style personnel et unique correspondant à notre époque. Aujourd'hui encore il s'adresse à nous de la même manière à travers ses peintures, ses livres et son théâtre.

Son œuvre plastique est vaste. Elle a été mise en valeur il y a quelques années par une importante rétrospective organisée au Palazzo Reale à Milan (peintures, esquisses de scénographies, maquettes …) et tout récemment à Brescia (exposition des peintures créées en hommage à Chagall).
Dario Fo lui-même se considère d'abord comme un plasticien. C'est dans cet art qu'il trouve la matière qui lui permet d'écrire et de mettre en scène.

L'aura et la réputation de Dario Fo sont intactes, tant sur le plan international qu'en Belgique. Il reste pour nous tous une référence incontournable. C'est, ne l'oublions pas, en Belgique qu'il a débuté sa carrière, avec la mise en scène au Théâtre National de sa pièce « Cette dame est à jeter » en 1968.

Au cours de ces trois dernières années, il a écrit trois pièces de théâtre, dont deux ont été mises en ondes à la RAI 1 en première partie de soirée (la version 2014 du « Saint François », interprétée par Dario Fo lui-même ; en 2015 : « Une Callas oubliée » avec Dario Fo et Paola Cortellesi). Il vient par ailleurs tout juste de jouer : « Histoire interdite de l'Amérique » au Teatro Duse di Bologna (Février 2016).

Il a publié plusieurs romans historiques dont « La Figlia del Papa » (La fille du Pape), « C'è un re pazzo in Danimarca » (Il y a un roi fou au Danemark) et le 21 mars dernier il a présenté son nouveau livre « Dario e Dio » (Dario et Dieu) au Piccolo Teatro de Milan. N'oublions d'ailleurs pas dans cette liste « Il nuovo manuale minimo dell'attore » (le nouveau petit guide de l'acteur) écrit par Dario Fo et Franca Rame.

Que ce soit pour ses créations chorégraphiques, pour ses esquisses de scénographie pour l'opéra (L'Histoire du Soldat, Le Barbier de Séville, Un italien à Alger) , pour ses créations de costumes pour le théâtre ou pour ses peintures (qui reprennent souvent les thèmes de ses livres ou de ses pièces), à chaque fois Dario Fo s'inspire directement de la réalité sociale, artistique et politique du monde d'aujourd'hui.

Si, à l'occasion de son 90ème anniversaire, une rencontre avec Dario Fo ou un article consacré à son œuvre vous semblait intéressant, notre membre Caroline Van Gastel se fera un plaisir de vous mettre en contact directement avec lui et avec son entourage en Italie.

Caroline van Gastel:
Collaboratrice de Dario Fo à l'étranger
Tara-arts 02 646 52 92 - 0495 52 39 39 – carolinevgastel@gmail.com

Remerciements
Pierre Dherte

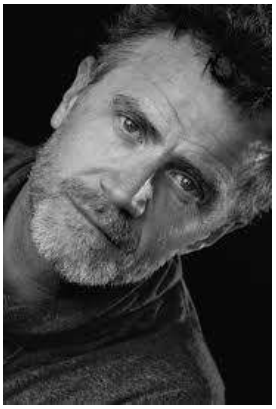

Monsieur SMYERS

Au nom de l'Union, je tiens personnellement à remercier Monsieur Jean-Pierre Smyers, passionné de musique et de chant, président de « Musique en Wallonie » et responsable jusqu'en 2014 du mécénat musical à la banque Belfius . Jean-Pierre Smyers a en effet eu la généreuse idée de demander à ses amis de faire un don à l'Union en vue de son prochain anniversaire qu'il fêtera sous peu !

Voici le texte intéressant et émouvant qu'il leur a transmis. Monsieur Smyers étant un passionné de notre Union aussi, apparemment !

« Lucien Van Obbergh est un chanteur né dans une famille bourgeoise à Schaerbeek en 1887. Même s'il reçut une éducation musicale sommaire (du solfège et une année de chant), il se destinait à l'imprimerie. Au cours d'une fête de famille, où il avait chanté le Crédo du paysan, il fut remarqué par quelqu'un qui le poussa à une audition auprès de Kufferath : le directeur de la Monnaie voulut l'engager sur le champ (j'allais écrire « chant »). Après une formation un peu plus poussée, il débuta à la Monnaie et à Nice. Ce fut le prélude à une très longue et magnifique carrière de basse, à la Monnaie, mais aussi sur le plan international. Il mourut en 1959.

Malgré un agenda artistique particulièrement rempli, Van Obbergh fut l'un des fondateurs en 1927, de l'Union des artistes dramatiques et lyriques, dont il assura longtemps la présidence. Son activité philanthropique ne s'arrêta pas là: dès le 24 mai 1940, il fonda l'Entraide pour l'art, dont le but était de fournir du travail aux artistes et leur éviter le travail obligatoire ou la déportation. Il ouvrit le restaurant « Les artistes chez eux »qui fournit 164.000 repas aux travailleurs du spectacle pendant l'occupation. Il fut fondateur de la Caisse de l'Union des Artistes ainsi que la de la Fédération belge du spectacle et du Syndicat des artistes du théâtre. Son action est toujours perpétuée par la vente, au moment des fêtes, des petits sabots à l'entracte des spectacles. L'argent récolté alimente la caisse de la fondation de l'Union des Artistes.Nous savons combien l'Union des artistes est précieuse pour ceux qu'un statut précaire a laissé dans le dénuement au terme de leur carrière, et aussi pour ceux qui ne savent pas toujours faire face aux accidents de la vie. Voilà pourquoi, en clin d'œil à Lucien Van Obbergh, personnage facétieux de surcroit, je vous saurai gré de rien dépenser pour moi, mais de faire un don ».

CHRIS CHRISTOFFELS et Le Studio THINK & TALK

Par ailleurs et sans lien aucun avec ce qui précède, je tiens aussi à remercier Chris Christoffels, fondateur et directeur du Studio son *Think & Talk* qui a répondu immédiatement et positivement à notre demande d'organiser avec son équipe et notre Union un stage dans son studio, rue de la Concorde à Ixelles. Ce stage Pub aura lieu les 13 avril et 2 mai prochains, avec Julie Basecqz et moi-même.

Pour l'Union,

Pierre Dherte

La gratuité
dans les théâtres

Depuis décembre 2011, le conseil d'administration (ne reculant devant aucun défi) contacte les différents théâtres subventionnés pour leur proposer, sous condition, la gratuité pour nos membres.

Voici comment les choses se déroulent : vous vous présentez, sans réservation au guichet à l'entrée, vous présentez votre carte de membre de l'Union des Artistes du Spectacle (en ordre de cotisation !), vous serez inscrit sur une liste d'attente. Si au moment de fermer les portes de la salle, des places sont disponibles, vous entrez gratuitement. Voilà, c'est aussi simple que ça. (Attention, des conditions particulières s'appliquent dans certains théâtres - voir ci dessous)

La carte de membre est donc indispensable ! N'hésitez pas à contacter Frédéric Van Linthout au bureau de l'Union pour en demander une copie si vous l'avez égarée... Cette carte vaut plus qu'une réduction !...

Voici la liste des théâtres participant actuellement à notre action.

Le théâtre de la place des Martyrs
Le théâtre de la Balsamine
Le théâtre de Namur
Le théâtre de Poche
L'Atelier théâtre Jean Vilar (*)
La Comédie Claude Volter
Le théâtre 140
Le théâtre Le Public
Le théâtre royal du Parc
Le Rideau de Bruxelles
Le théâtre Varia (*)

Pour les autres théâtres, on ne désespère pas de leur faire changer d'avis.

(*) Conditions particulières :

Théâtre Jean Vilar : réservation préalable indispensable.

Théâtre Varia : Les exonérations pour les membres de l'UAS ne sont valables que sur la première semaine de représentations et ne concernent que les créations. En dehors de la première semaine : réduction du prix d'entrée à 5 €. Pas de places exonérées sur les accueils et sur les reprises.
Les personnes qui accompagnent les membres ont droit à une place à 8 € sur l'ensemble des spectacles. La carte de membre UAS donne droit à une place à 5 € sur tous les spectacles autres que les créations.

www...

Le tout nouveau site internet :
www.uniondesartistes.be

L'adresse électronique de l'Union des Artistes :
info@uniondesartistes.be

(*Merci de nous signaler tout changement d'adresse mail via cette adresse)*

Le groupe Facebook
Union des Artistes du Spectacle

Le profil Facebook
Artistes du Spectacle
ouvert à tous.

Le compte Twitter
@UnionArtistesBE

Naissances

Deux bambins…

sont arrivés dans le monde des artistes ces derniers mois.

Nous leurs souhaitons la bienvenue, une belle vie remplie de surprises et beaucoup de bonheur ainsi qu'à leurs parents.

Chloé

Née le 16.11.2015

Fille de Céline et de Jean Richelet

Thomas

Né le 01.10.2015

Fils de Isabelle Devroye et de Michaël Parys

Hommage

Romano (Jacques Roman) ou l'homme aux mille talents

L'inoubliable sourire de Romano …
Fonds musical Claude-Pascal Perna, Bruxelles®

Premier Trial, baryton, fantaisiste, décorateur, régisseur, accessoiriste et animateur belge
(Montignies-sur-Sambre, 19 février 1929 – Gosselies, 3 janvier 2016)
Membre de l'Union des Artistes depuis 1960

Une prédisposition précoce pour les métiers de la scène

Romain Fantigrossi (Romano ou Jacques Roman à la scène) naît à Montignies-sur-Sambre d'un père italien et d'une mère française. A dix ans, attiré par la musique et la scène, il donne des crochets de chant pour la colonie italienne de Charleroi. Doté d'une musicalité et d'une capacité d'apprentissage instinctives, il remporte déjà des succès prometteurs. Après un séjour familial à Rome, il rejoint la Chorale de Gosselies et se voit offrir une place dans les chœurs du Conservatoire. Il est ensuite admis à la Chorale Royale Les XVI*(1),* scellant ainsi une longue collaboration.

Il y forge ses premières armes de concertiste, se produisant en Wallonie et à Bruxelles (pour l'I.N.R., où la Chorale enregistre une partie de son répertoire). Il entame l'étude de rôles lyriques, y compris le solfège, l'harmonie et le chant. Parallèlement, passionné par les arts décoratifs, il est admis à l'Ecole de Peinture décorative de Gosselies. Alors qu'il est soldat, il remporte la Palme d'or assortie du premier prix d'un concours de chant organisé par sa base militaire (Salle Patria, Bruxelles, en 1949). En 1950, il est admis au Conservatoire de Charleroi (Pierre Herry: chant, Hippolyte Deblocq: art dramatique et diction). Il y remporte un premier prix d'excellence (médaille de la Ville et du Gouvernement: chant et mélodie), un premier prix d'art lyrique, de diction et d'art dramatique, un prix de solfège, d'histoire de la musique et de littérature, alors qu'il est déjà employé en qualité de décorateur auprès d'un atelier de peinture. Après un tel palmarès académique, Romano est intégré dans une troupe locale, Le Progrès (Lodelinsart). Sa voie est toute tracée et en 1954, le jeune artiste est recruté par l'administration du futur Palais des Beaux-Arts de Charleroi comme peintre-décorateur où il évolue principalement dans les ateliers du Palais des Expositions. Pierre Herry l'engage pour *La Fille du tambour-major* inaugurale, le 22 octobre 1957. Ces débuts scellent une belle histoire d'amour avec cette salle mythique.

(***1)*** *Cf. le site Internet de la Chorale : http://www.lesxvi.be*

Les derniers détails avant l'entrée en scène …
Fonds musical Claude-Pascal Perna, Bruxelles®

Charleroi et l'opérette: un ménage heureux

Depuis l'avènement de la révolution industrielle au XIXème siècle et jusqu'au début des années 1970, le Pays Noir et Charleroi sont un moteur économique et industriel incontesté de la jeune Belgique. Sur le plan socio-économique, cet essor démocratise la fantaisie, les variétés, le vaudeville, l'art dramatique, la danse, le cirque et les théâtres ambulants. Avec l'opéra bouffe, le vaudeville et l'opérette au XIXème siècle, des programmations plus frivoles apparaissent. Le Second Empire est témoin de la verve créatrice d'Offenbach et d'autres compositeurs plus ou moins talentueux lui emboîtant le pas. Le XXème siècle affirme le rayonnement des opérettes françaises et viennoises, puis du *music-hall* et enfin, de l'opérette à grand spectacle. L'influence des *Broadway musicals* américains (années 1920) joue aussi un rôle capital, annonçant l'opérette à grand spectacle. A Paris, la Gaîté-Lyrique, le Théâtre Mogador, la Porte Saint-Martin, les Bouffes-Parisiens, le Théâtre de l'Empire ou le Châtelet sont les témoins des derniers feux de la Belle Epoque, avant l'arrivée des compositions de Scotto, Yvain ou Lopez instaurant l'opérette à grand spectacle. Bruxelles n'est pas en reste avec les Folies-Bergère, le Pathé-Palace/Théâtre Angèle Van Loo*(2)*/ Théâtre de la Bourse, les Galeries, le Théâtre Royal du Parc, le Coliseum, L'Alhambra (fermé en 1954) et dans une moindre mesure, La Gaîté et occasionnellement, L'Ancienne Belgique. La Monnaie instaure des saisons estivales d'opérette.

Charleroi voit progressivement s'affirmer le Théâtre des Boulevards, le Théâtre Friquet, L'Eden-Théâtre, le Théâtre du Cirque (Grand Cirque Bovyn), le Variétés-Palace/Théâtre des Variétés, la Salle Concordia, le Théâtre Varia (Jumet), le Cinéma L'Eldorado, L'Alcazar de la Bourse, le Trianon, le Coliseum, la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville. Enfin, le Palais des Beaux-Arts est inauguré le 22 octobre 1957.

L'opéra comique et l'opérette à grand spectacle au Palais des Beaux-Arts de Charleroi

Le P.B.A. (1800 places) accueille un large éventail de «productions », s'implantant comme l'une des clefs de voûte artistique et culturelle de la ville, avec des programmations audacieuses et une pléthore de vedettes internationales. La saison inaugurale 1957-1958 (24 œuvres, totalisant 133 représentations) débute avec La Fille du tambour-major (Romano incarne Gregorio), suivie de Violettes impériales, Mam'zelle Nitouche, La Chaste Suzanne, Les Saltimbanques, Valses de Vienne, Chanson d'amour, Le Pays du sourire, Chanson gitane, La Veuve joyeuse, Rêve de gloire, Le Masque bleu (opérette de Fred Raymond), Ciboulette, Paganini, Princesse Czárdas, Les Amants de Venise, La Mascotte, No, no Nanette, Nina Rosa, Chansons de Paris, Les 28 Jours de Clairette, La Fille de Madame Angot, Méditerranée. Quant à L'Auberge du Cheval-Blanc, l'une des opérettes favorites au P.B.A., elle est rajoutée à la saison, au vu de son immense succès populaire.

Romano dans le Nain (R.I.P., opérette de Robert Planquette) ou l'art de la transformation …
Fonds musical Claude-Pascal Perna, Bruxelles®

Succès en Belgique et en France, primés par une tournée aux côtés de Rudy Hirigoyen

En plus de ses rôles lyriques, Romano est régisseur-adjoint, se spécialisant dans le dessin, la peinture, la décoration et la restauration de fresques murales. Abordant les rôles de second baryton, de Trial et de fantaisiste, il incarne tour à tour : Valiente (Andalousie), Célestin/le Professeur Hinzelmann (L'Auberge du cheval blanc), Nicky (Balalaïka), Manillon (La Belle de Cadix), Bicksitt (Monsieur Beaucaire), Quiquibio (Boccace), le Nain (R.I.P.), le Clochard (Carnaval : opérette d'Henri Goublier), Novótny (Chanson d'amour), Jasmin (Chanson gitane), Pomarel/Alexis (La Chaste Suzanne), Tourillon (La Chauve-souris), Zupán (Comtesse Maritza), Brissard (Le Comte de Luxembourg), Bailly (Les Cloches de Corneville), le duc Della Volta (La Fille du tambour-major), Barnabé (Flossie : opérette de Joseph Szulc), le Caporal Pidou (La Margoton du bataillon : opérette bouffe d'André Mouézy-Ëon et Jacques Darmont, musique de Casimir Oberfeld), Serge de Montroc (Ignace : opérette de Roger Dumas, créée par Fernandel au Variétés de Marseille le 30 décembre 1935), Cartoni (Le Chanteur de Mexico), Mimile (Méditerranée), le brigadier Loriot (Mam'zelle Nitouche), le Deuxième assureur (Monsieur Carnaval), Pierrot (Nina-Rosa), Billy (No no Nanette), Charley (Pas sur la bouche), Le Pirée (Phi-Phi), Horatio (Le Prince de Madrid), Nicolas (Quatre jours à Paris), Lothar (Rêves de valse), Ragotin (Rose de France), Hermann (Rose-Marie), colonel Tibor Tabakowitz/le père de Vima (Rose de Noël), un Officier (Les Saltimbanques), Fassilinidès (La Toison d'or), Yvan (Le Tsarévitch), Léopold (Valses de Vienne), Séraphin (Véronique), le Sénateur Davila (Les Amants de Venise : opérette en deux actes de Vincent Scotto), La Veuve joyeuse, Janczy/le Comte Ferry (Victoria et son hussard), le bottier Frick/Prosper/le riche Brésilien (La Vie parisienne), Benoît (Les 28 Jours de Clairette), etc. En opéra comique et d'opéra : Flageolet (Surcouf), Marcel (Rigoletto), le Remendado (Carmen), Schmidt (Werther), François (Le Chemineau), Saint-Phar (La Bohème), le Sacristain (Tosca) ou encore, le Geôlier (Le Revizor, création mondiale en langue française au P.B.A.)(3) Il partage l'affiche avec des solistes prestigieux et le ténor d'opérette Rudy Hirigoyen (1919-2000) lui propose une tournée de trois mois dans le sud de la France (1959) lors de laquelle il chante surtout dans La Belle de Cadix. Romano retourne chanter en France : Antibes, Arles, Béziers, Boulogne-sur-Mer, Castres, Dunkerque, Fréjus, Marseille, Metz, Nice, Nîmes, Perpignan, Reims, Toulon, Tourcoing, etc. Entre 1963 et 1967, il est au Théâtre royal de Liège devenu entre-temps O.R.W., tout en étant invité à Bruxelles (entre autre au "T.O.B.", l'éphémère Théâtre d'Opérette bruxellois), Mons, Namur, Tournai, Verviers, etc. Jusqu'en 1987, le baryton donne des représentations en France et en Belgique, principalement dans le registre de l'opérette.

Essoufflement de l'opérette et déclin de l'opérette à grand spectacle

Au début du XXème siècle, l'opérette ne connaît déjà plus le même engouement. Il faut du neuf, moderniser, alléger et sabrer, en réduisant les effectifs. L'intérêt se déplace vers le spectacle issu de la comédie musicale (influencée par le théâtre de boulevard). Les faiblesses musicales décriées autour de l'opérette ne sont pas toutes gommées avec ce nouveau répertoire, loin s'en faut, mais l'opérette à grand spectacle revêt un caractère plus proche du sensationnel. Un demi-siècle de succès (1930-1980) vont tristement se solder par la quasi-disparition du genre.

---

(3) La mezzo-soprano belge Lucienne Delvaux (1916-2015) campe une imposante Anna lors de la création en Belgique

Faiblesse et/ou incohérence du livret, facture musicale faiblarde, anarchie stylistique et surtout: coûts de production faramineux, adaptations scéniques (plateau, décors) irréalisables, tout cela aggravé par des coupes budgétaires et des faillites (Châtelet, Mogador). Le P.B.A, importe des spectacles entiers de Paris: cette déconfiture ne l'épargne guère. Les spectacles adaptés sont affichés jusqu'à la fin des années 1970. Les restrictions budgétaires se faisant plus pressantes, survient alors un ralentissement de la programmation. L'argent fait défaut et le public boude les productions au rabais. Aussi, Francis Lopez perd son ténor vedette, Luis Mariano, mort le 14 juillet 1970. La variété, la musique « pop », le « rock » et le "yé-yé" débarquent et la télévision se démocratise. Si l'opérette n'est pas morte, elle s'est raréfiée. Quant à l'opérette à grand spectacle, elle est distillée avec parcimonie: Paris a exhumé Le Chanteur de Mexico, Charleroi est revenue à ses amours de jadis: L'Auberge du Cheval-blanc, en co-production avec l'O.R.W.

Le temps d'une intéressante reconversion artistique

Romano, conscient de ces mutations, diversifie ses activités artistiques, ajoutant encore des cordes à son arc. L'homme aux mille talents devient animateur de jeux concours, directeur d'animation et enfin, directeur de croisière (1987-1994), à, l'instar de son ami et membre de l'Union, Jean Bonato. Toutefois, on ne saurait réduire le rôle de cet artiste à l'une ou l'autre discipline, car à lui tout seul, il *est* le spectacle.

Témoin privilégié de l'âge d'or de l'opérette en Belgique et en France, il aura conservé une étonnante fraîcheur d'esprit, portée par un enthousiasme et une curiosité intellectuelle constante, sous un regard nullement amer ou passéiste, mais judicieux et habilement critique. Romano aura été une mine inépuisable d'anecdotes et de souvenirs: précieux, cocasses, croustillants et parfois époustouflants. Depuis ses débuts, que de réminiscences et de rencontres. Pendant sa retraite bien méritée, il demeure bien présent dans le domaine artistique, notamment auprès de la Chorale Royale Les XVI ou en qualité de membre actif de l'Union des Artistes. Romano aura été l'une des chevilles ouvrières du succès de l'opérette et de l'opérette à grand spectacle à un moment charnière de son essor, puis de son déclin. Au-delà de ses multiples talents, de son professionnalisme et de sa chaleur humaine, on se souviendra de son rire inimitable, résonnant sur la scène et dans les coulisses du P.B.A., son élégance naturelle et son humilité, la qualité des grands artistes. Il laisse un legs radiophonique et télévisuel.

Romano rejoint avec honneur le panthéon des musiciens.

Roberto Benzi, Stany Bert, Jean Bonato, Richard Demoulin, Line May, Janine Ribot, Michel Sénéchal, José Razador, Jean Simon, Michel Trempont, Jacques Taylès, Arta Verlen et **Alexise Yerna** se joignent à l'auteur pour saluer la mémoire de Romano (leur témoignage sera inclus dans un portrait plus exhaustif comprenant des extraits d'entretiens avec Romano, publié par Musica & Memoria (France): http://www.musimem.com/).

Claude-Pascal PERNA
Tous droits réservés
SABAM, CAE 620435975
Mars 2016

Hommage

Emmanuel Liénart

Texte rédigé et lu par Julie Basecqz le jour de la cérémonie d'adieu, le 7 décembre 2015

J'ai recommencé jeudi dernier à travailler au studio Berthelot. Ce studio était fermé depuis à peu près 2 ans, nous y avions commencé ensemble, Manu et moi, la direction de « One Piece », nous nous souviendrons tous des aventures des dernières séries dans ce studio : « Floricienta » ou « la Firme »… Même si ça n'a pas été toujours facile avec Manu , les studios reconstruits de la rue Berthelot me refont penser à lui, sacré personnage tantôt charmant … tantôt chiant… ;).

Les évènements de ces dernières années , la dépression que nous lui connaissions tous faisait que parfois nous n'étions pas à l'aise, que nous ne trouvions pas les mots …
Il nous a tous fait comprendre qu'il avait envie de travailler, rester actif dans la profession comme si rien n'avait changé, était-ce de notre faute, aurions-nous pu lui donner plus de rôles, plus de direction pour qu'il ne sombre pas dans cette solitude ? Le manque de travail, la vie et ses obstacles l'ont transformé et l'ont fait devenir le Manu fragile que nous croisions ces dernier mois.
Nous pouvons croire ce que nous voulons, se sentir coupable ou pas, la réalité de la vie et le destin de celle-ci répondent à notre place.

Manu était comme ces textes écrits à la bande-rythmo.
On se plaint que c'est écrit trop court avec pas assez de mots ou trop peu de mots, pourtant il a fallu des heures de travail pour en arriver là.
L'adaptation se base sur un texte parfait, dans la langue originale tout est « lipping »évidemment et le fait de devoir le transformer, le réécrire, le malmener, il est normal d'y retrouver quelques imperfections .

Le texte est donc devenu fragile mais avec un commun effort de toute l'équipe et la motivation de tous en studio on arrive à refaire de ce texte un chef d'œuvre. Presque aussi parfait que l'original.
Avec Manu, nous aurions tant voulu rester à cette version originale, rares sommes-nous de toute façon à regarder les versions françaises …
La VO de Manu, c'est ce comédien du théâtre amateur qui a su prendre sa place et qui est entré dans le monde professionnel en débutant dans une troupe pour enfant.

Manu, c'était l'art de trouver les bonnes personnes au bon moment , ses idées créatrices et innovantes lui ont permis d'être l'instigateur du doublage en Belgique, de créer Made, les début d'Egc, du Madelaine, de la rue Colonel Bourg et ensuite rue Deschampheleer.

Manu, c'était aussi quelques disputes… un peu pantouflard, il se complaisait comme employeur, effectivement cela ne lui suffisait pas de créer, il fallait poursuivre le travail, mettre son talent à profit. Il est ainsi devenu directeur de plateau. On se souviendra de ses directions : « Les voisins » première grosse série de Made, ensuite de « Beyblade », « Naruto », « One Piece », « Gaiween », ou encore les fameuses séries allemandes ou québécoises.

Cette version originale de Manu on la retrouve dans tous ces gens qu'il a formés, initiés, ou dont il a été le parrain, cette connaissance qu'il nous a transmise , les personnes qu'ils nous a présentées qui ont permis à certains aujourd'hui de vivre de ce métier, de devenir des doubleurs à temps plein ou même des directeurs de plateau. Soyons reconnaissants de ce bâtisseur qui avec d'autres ont construit les bases du métier que nous faisons aujourd'hui.
Manu, c'était aussi un comédien exceptionnel, nombre d'entre-vous me disaient encore , quelle joie de se retrouver à ses cotés au micro! Il excellait dans les cartoons et les mangas…

Souvenez vous du « détective Conan » qui lui allait si bien car un peu fouineur et curieux , le Tsuchikage dans « Naruto » , j'étais fier de dire que je l'avais engagé au physique: petit homme aux cheveux et à la barbe blanche mais aussi pour son caractère un peu têtu mais avec la volonté de changer l'avenir de son village , donc l'avenir de la profession.

C'est Manu qui nous interprétait tous les pères Noël des téléfilms, il nous manquera d'autant plus en cette période des fêtes.

Oui, tu vas nous manquer, car tu étais présent malgré tes problèmes, tu étais là à nous encourager … apprenons de tes expériences. Que les épreuves à travers lesquelles tu es passé nous donnent à tous cette envie de continuer, de persévérer, de travailler, de se donne corps et âme à ce métier que tu nous a fait aimer. Gardons un peu grâce à toi cette passion que nous avons, malgré la routine du monde moderne.
Voilà, dans quelques heures je retourne en studio où je devrai trouver un sosie vocal pour le rôle du Tsuchikagé dans « Naruto », ce sera difficile. Il n'y avait que toi capable de le faire, les autres ne seront qu'une pâle copie.

Julie Basecqz

Conseil d'administration

Suite aux élections de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du 7 mars 2016 :

Président :

Jean-Henri Compère *(2015-2018)*
Rue Vandeweyer, 69 02/242 97 78
1030 Bruxelles jhcra@linkline.be 0479/64 69 60

Vice-Présidents :

Jacques Monseu *(2016-2019)*
Bd G. Van Haelen, 43 02/346 56 29
1190 Bruxelles jacquesmonseu@hotmail.com 0477/50 07 46

Pierre Dherte *(2016-2019)*
Rue Isidore Verheyden, 10 02/514 09 43
1050 Bruxelles pierre@dherte.com 0475/55 40 61

Bernard Marbaix *(2015-2018)*
Avenue d'Auderghem, 304 02/649 77 21
1040 Bruxelles bernardmarbaix@gmail.com 0496/96 42 90

Secrétaire générale trésorière:

Carinne Delvaux *(2014-2017)*
Avenue de Broqueville 97 bte 12 02/770 14 79
1200 Bruxelles carinnedelvaux@base.be 0494/08 78 18

Administrateurs:

Stéphane Ledune *(2015-2018)*
Rue Molensteen, 50
1180 Bruxelles stephane.ledune@gmail.com 0479/27 33 07

Audrey Devos *(2014-2017)*
Clos de la Ballade, 29/9
1140 Bruxelles audrey.devos@yahoo.fr 0497/22 59 46

Julie Basecqz *(2014-2017)*
Rue Comte de Meeus,19
1428 Lillois info@juliebasecqz.com 0475/31 64 31

Magali Genicq *(2016-2019)*
Avenue Ducpétiaux, 148/9 0496/51 44 75
1060 Bruxelles magaligenicq@hotmail.fr

Thibaut Delmotte *(2016-2019)*
Place Saint-Denis, 46/2 0486/684 902
1190 Bruxelles thdelmotte@gmail.com

Union des Artistes du Spectacle
Avantages offerts

Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés sur demande écrite aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation)

1. Allocation de naissance 186 € par enfant. Document à fournir: photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès 496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies *(acte de décès et frais funéraires)*.

3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union:

- de 65 à 69 ans (95 €)
- à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir: photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.

Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...

2. Prêts d'argent sans intérêt.

3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Evelyne Esterzon *(première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration)*.

4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

Depuis 2012,

accès gratuit dans les théâtres

sur présentation de la carte de membre. *(voir conditions)*

De plus :

Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA *(Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée)*. Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.

D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.

Demande d'admission
Union des Artistes du Spectacle

UNION DES ARTISTES

Questionnaire d'adhésion :

Pseudonyme :----------

Patronyme :----------

Prénoms :----------

Lieu et date de naissance : ----------

État civil :----------

Nationalité :----------

Nom & prénom de l'époux(se) :----------

Activité dans le spectacle :----------

Date des débuts :----------

Adresse :----------

Téléphone :----------

Fax :----------

Portable : ----------

Courriel :----------

N° de compte bancaire :----------
(IBAN)

En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 25 €) sur le compte ***BE57 0000 2071 3035*** *et à me conformer aux statuts qui régissent l'association.*

Questionnaire pour notre fichier :

Couleur des yeux : ----------

Couleur des cheveux :----------

Corpulence : ----------

Taille : ----------

Sports pratiqués : ----------

Langues parlées couramment :----------

Autres aptitudes spéciales :----------

Observations : (détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)

Je certifie par la présente que les informations ci-jointes sont exactes et actuelles

Signature du candidat: ----------

Parrainage : 1 membre de l'Union depuis un an au moins. (Le parrain certifie que le candidat est professionnel)
Le nom en MAJUSCULE et la signature :

Joindre :

*- **1 photo d'identité** pour la carte de membre,*
*- **1 photo de qualité** pour le fichier,*
*- **1 C.V.** avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en scène ou réalisateurs ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques.*

Envoyez votre demande à :

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE
Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora
1000 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/513.57.80
Courriel: info@uniondesartistes.be
Site Internet : http://www.uniondesartistes.be